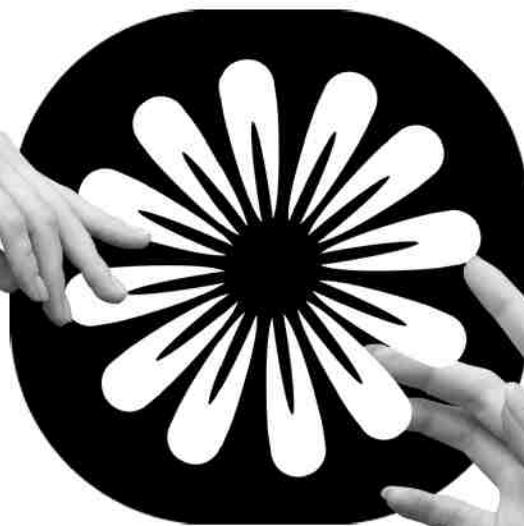


RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EXERCICE 2022







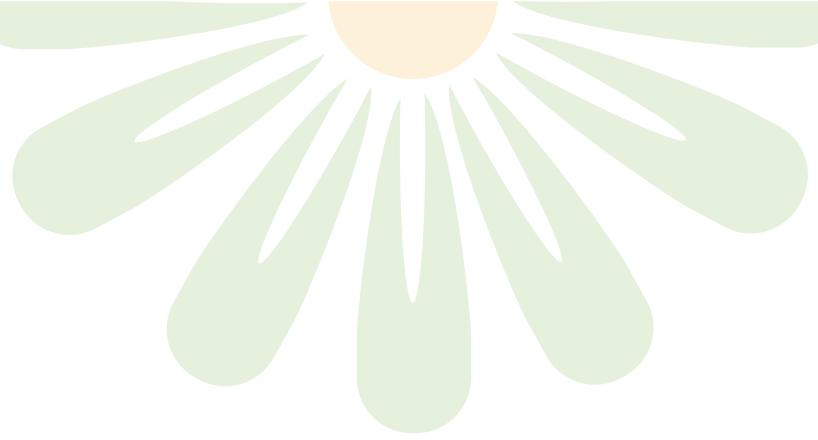
**RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

18 MAI 2023

EXERCICE 2022

EXERCICE 2022





LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2022

PRÉSIDENT

Khalid CHEDDADI

VICES PRÉSIDENTS

Chakib ALJ, représentant la CGEM

Abdelhamid ADDOU, représentant la RAM

Mohamed EL KETTANI représentant le groupe OGM

SECRÉTAIRE

Jaouad LMOURABITI, Directeur Exécutif

ADMINISTRATEURS

Rachida BENABDELLAH, représentant AGMA

Abdelmjid TAZLAOUI, représentant AMETYS

Chakib ALJ, représentant la CGEM

Mehdi TAZI, représentant la CGEM

Abdelhamid ADDOU, représentant la RAM

Ramsès ARROUB, représentant WAFA ASSURANCE

Mohamed Karim MOUNIR, représentant la BANQUE POPULAIRE

Hassan OURIAGLI, représentant AL MADA

Mohamed Hassan BENSALAH, représentant la FMSAR

Said EL HADI, représentant SONASID

Mohamed EL KETTANI, représentant GROUPE OGM

Hassan BOUBRIK, représentant la CNSS

Fawzi BRITEL, représentant CARDEX

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fidaroc Grant Thornton

Mazars Audit & Conseil

ACTUAIRE INDÉPENDANT

Deloitte France





SOUMAIRE

08

01 / RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022

- Activité de la CIMR en 2022
- Les résultats comptables et financiers de l'exercice 2022
- Les états financiers de l'exercice 2022

30

02 / BILAN ACTUARIEL 2022

- Préambule
- Valorisation des engagements
- Principales hypothèses actuarielles à fin 2022
- Profil des provisions techniques
- Tests de sensibilité

40

03 / AUDIT ET CERTIFICATIONS

- Rapport général des Commissaires aux Comptes
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts de la CIMR - exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022
- Rapport de l'Actuaire Indépendant

60

04 PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

64

05 LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2022





10

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022



ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2022

Les adhérents de la CIMR

L'année 2022 a enregistré l'entrée de 11 433 nouvelles adhésions qui se présentent comme suit :

	Nombre d'adhérents	Nombre d'affiliés
Adhérents de groupe	510	6 499
Adhérents individuels	10 923	10 923

Par ailleurs, 261 entreprises ont été radiées donnant lieu à l'appel d'un montant de 371 603 293 dirhams (au titre de la contribution compensatrice de radiation) et la sortie de 4 345 affiliés du régime. La répartition par motif de radiation est donnée dans le tableau suivant :

Cessation de paiement	Nombre des adhérents	Montant de la contribution compensatrice de radiation	% CCR	Nombre des affiliés	% affiliés
Radiations brutes pour cessation de paiement	224	360.244.577,41	100%	3.779	100%
Réactivations	22	51.383.566,50	14%	959	25%
Radiations nettes pour cessation de paiement	202	308.861.010,91	86%	2.820	75%

Autre motifs	Nombre des adhérents	Montant de la contribution compensatrice de radiation	Nombre des affiliés	% affiliés
Cessation d'activité	15	70.733.846,30	647	42%
Réactivation cessation d'activité	3	8.259.939,68	32	2%
Mutation	40	0,00	894	57%
Démission	7	0,00	16	1%
Total Radiations nettes pour autres motifs	59	308.861.010,91	1.525	97,94%

	Nombre des adhérents	Montant de la contribution compensatrice de radiation	Nombre des affiliés
Radiations nettes 2022	261	371.603.293	4.345

432 adhérents ont amélioré la couverture au profit de 5 900 affiliés.

	Adhérents	Affiliés
Extension d'adhésion	161	1737
Changement de taux ou de régime	263	3384
Option Moubakkir	165	394
Option Mousabbak	31	385

Par ailleurs, 567 adhérents ont opéré des achats de points pour le bénéfice de 834 affiliés.

Les affiliés de la CIMR

En 2022, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a diminué de -2,44% atteignant un effectif global de 716 382, répartis entre actifs cotisants au nombre de 409 354, et ayants droit au nombre de 307 028.

Statut	Effectifs 2021	Effectifs 2022	Variation
Actifs cotisants	389 920	409 354	4,98%
Ayants droits	344 357	307 028	-10,84%
TOTAL	734 277	716 382	-2,44%

Le nombre des actifs cotisants a augmenté de 4,98% par rapport à 2021.

Répartition par genre des affiliés à la CIMR

	Femmes		Hommes		Âge moyen
Actifs cotisants	131 040	32%	278 314	68%	39,2
Ayants droit*	101 115	33%	205 913	67%	44,0

L'évolution des salaires, nette de l'effet démographique, affiche une augmentation par rapport à 2021.

Sexe	Salaire moyen* 2021 (DH)	Salaire moyen* 2022 (DH)	Evolution
F	152 876	160 478	5,0%
M	169 138	177 112	4,7%
TOTAL	164 004	171 777	4,7%

*Salaire déclaré par toute adhésion de groupe déclarant des salariés

Au global, l'assiette totale des cotisations, c'est-à-dire des ressources de la C.I.M.R pour ce type d'adhérents, a augmenté de 8,7 % entre 2021 et 2022.

Sexe	Masse salariale 2021 (DH)	Masse salariale 2022 (DH)	Evolution
F	18 101	20 045	10,7%
M	43 416	46 849	7,9%
TOTAL	61 517	66 894	8,7%

Les allocataires de la CIMR

En 2022, les retraités sont passés de **192 233** à **197 970** soit un taux d'évolution de **3,0%**.

Par rapport à 2021, la pension moyenne a évolué de **2,7%**, passant de **26 444 DH** à **27 158 DH**. Cette évolution est expliquée par l'évolution du nombre moyen de points qui est passé de **2 058** en 2021 à **2 087** soit une évolution de **1,4%**, l'évolution de la VPS qui est passée de **12,85** à **13,01** soit une hausse de **1,25%**.

L'exercice 2022 a enregistré l'arrivée de 13 493 nouveaux allocataires de pensions directes contre 12 594 en 2021, soit une hausse de 7,1%.

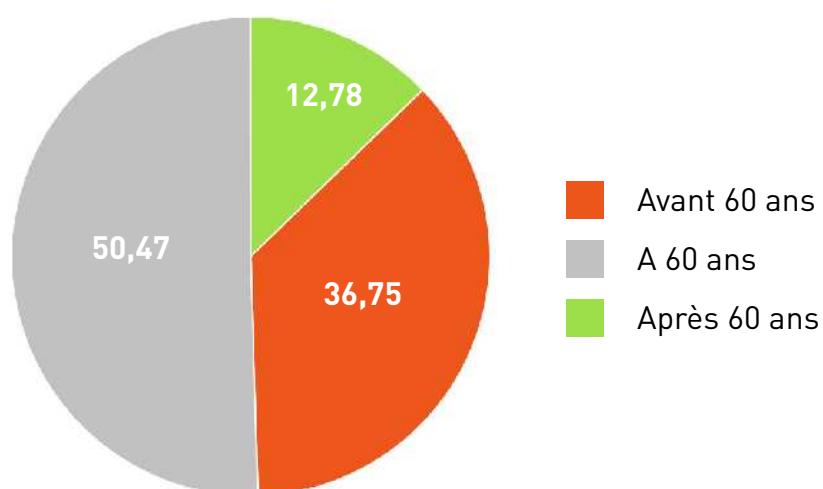
Parallèlement, l'exercice 2022 a enregistré 5 285 extinctions de pensions dont 3 981 qui concernent des pensions principales. Les nouvelles pensions de réversion indirecte en faveur de conjoints survivants ou d'orphelins, se sont élevées en 2022 à 3 119.

Les 13 493 nouvelles liquidations, correspondant à un total de 25 385 189 points, et les 5 285 extinctions se ventilent comme suit :

	Pensions nouvelles	Pensions éteintes
Pensions principales	9 923	3 981
Pensions de réversion directe	356	1 276
Pensions d'orphelins directs	75	28
Options de rachat	3 139	-
TOTAL	13 493	5 285

La part des liquidations par anticipation ainsi que les départs à 60 ans ont connu une diminution entre 2021 et 2022, passant de 40,37 % à 36,75% pour les départs anticipés et de 52,45% à 50,47%. En revanche, une augmentation des départs par prorogation a été constatée entre 2021 et 2022 passant de 7,18% à 12,78%.

Pourcentage de départ en retraite par âge



La tendance des liquidations avec option en capital reste à un niveau élevé, tout en s'inscrivant dans un trend baissier de long terme, avec 10 460 dossiers liquidés en 2022 avec option capital et représentant 81% du total des dossiers liquidés, contre 80,5% en 2021. Ces liquidations induisent à la déduction du total de points à hauteur de 8 463 711.

La durée moyenne du service de l'allocation a atteint 19 années et 9 mois en 2022, contre 18 années et 7 mois l'année précédente. L'âge moyen au décès resté quasi constant entre les deux années, s'établit à environ 77 années.

Pensions en service

Nature des pensions	Pension en service	Pension annuelle moyenne
Pension principale	143 140	31 587
Pension de réversion	54 314	14 499
Pension d'orphelins	516	5 883

Le rapport actifs/retraités, obtenu en affectant le nombre de pensions de réversion d'un coefficient de 0,5 et celui des pensions d'orphelins de 0,2, a augmenté entre 2021 et 2022 s'établissant en 2022 à 2,40 contre 2,36 en 2021.

Les paramètres du régime de la CIMR en 2022

SALAIRE DE REFERENCE

En vertu des dispositions de l'article 6 du Règlement Intérieur, au 31/12/2022, la valeur du salaire de référence est de 28,20 DH.

VALEUR DU POINT EN SERVICE

Au 31/12/2022, la valeur du point en service est de 13,01 DH, contre 12,85 DH en 2021.

REVALORISATION DE L'OPTION CAPITAL

A la suite des conséquences de la crise sanitaire sur les marchés financiers et au vu de la dégradation des taux, il a été décidé de diminuer le taux de capitalisation prévu par la CIMR à 2,75% en 2022.



Produits techniques

Le total des produits techniques est passé de 9 336 millions de dirhams en 2021 à 10 568 millions de dirhams en 2022, enregistrant ainsi une hausse de 13.2 %.

Cette augmentation est due principalement à :

- L'augmentation de 735 millions de dirhams des contributions retraites, surprimes et des rentes de capitalisation. L'augmentation de 52 millions de dirhams des contributions forfaitaires liées aux adhésions individuelles
- L'augmentation de 318 millions des contributions compensatrices de Radiation suite à la reprise des campagnes de radiations.

Il convient de signaler que la contribution compensatrice de radiation non encore encaissée, n'a pas d'impact sur le résultat de l'exercice, car elle est comptabilisée en produit, puis provisionnée pour le même montant.

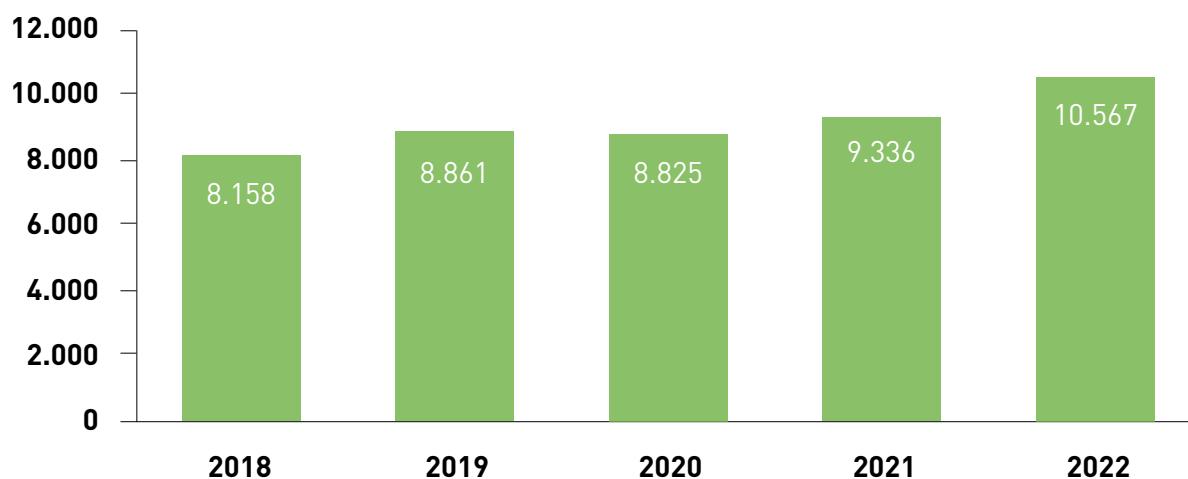
Détail des produits techniques en millions de dirhams

Détail des produits techniques (en millions de dirhams)

	2022	2021	Variation %
Cotisations des adhérents	9 014	8 366	7,7%
Contributions part patronale	5 100	4 734	7,7%
Contributions part salariale	3 914	3 632	7,8%
Surprimés et rachats des services passés	250	188	33,3%
Rentes de capitalisation	268	243	10,3%
Contributions forfaitaires	236	183	28,6%
Contributions des assurances	7	13	-46,0%
Contribution Compensatrice de Radiation	372	54	594,3%
Intérêts de retard	-17	49	-135,3%
Reprises d'exploitation	438	240	82,2%
Produits techniques	10 568	9 336	13,2%

Evolution des produits techniques en millions de dirhams

Total des produits techniques



Charges techniques

Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 5 199 millions de dirhams contre 4 946 millions de dirhams en 2021, marquant une augmentation de 252 millions de dirhams, soit une hausse de +5,10%.

Les allocations versées ou dues en 2022, au titre de l'option en capital, se sont élevées à 1 076 millions de dirhams contre 1 106 l'exercice précédent.

Les charges techniques hors dotations ont progressé de 3,71% passant de 6 190 millions de dirhams à 6 419 millions de dirhams.

Globalement, les charges techniques ont diminué de 2 000 millions de dirhams, passant de 9 182 à 7 181 millions de dirhams, soit une baisse de -21,79%.

Détail des produits techniques en millions de dirhams

Nature	2022	2021	Variation
Allocation retraite part répartition	4 930	4 703	4,8%
Allocation retraite part capitalisation	268	243	10,3%
Total des allocations	5 199	4 946	5,1%
Option capital	1 076	1 106	-2,7%
Allocations options de rachat	110	96	14,9%
Indemnité de décès	35	41	-16,7%
Total des charges techniques hors dotation	6 419	6 190	3,7%
Dotations Provisions Créances Adh Litigieux & Radiés	886	454	95,1%
Variation de la Provision mathématique	- 123	2 538	-104,9%
Dotation aux provisions pour créances rentes viagères	-	-	0,0%
Total des dotations aux provisions	762	2 992	-74,5%
Total des charges techniques	7 181	9 182	-21,8%

Frais généraux

En 2022, les frais généraux hors charges et produits exceptionnels, ont augmenté de 110% passant ainsi de 124 millions de dirhams en 2021 à 262 millions de dirhams en 2022.

Cette augmentation s'explique par la comptabilisation en 2022 des dotations aux amortissements des commissions sur OPCI, pour un montant de 95 733 millions de dirhams.

En éliminant l'impact de cette dotation, l'augmentation des frais généraux hors charges et produits exceptionnels serait de 34%.

En tenant compte des pertes et profits exceptionnels, les frais généraux ont marqué une hausse de 80.7% entre les deux exercices, passant ainsi de 156 millions de dirhams à 282 millions de dirhams en 2022.

La hausse des charges exceptionnelles est due à la hausse des charges non courantes au titre de l'abandon des créances de la contribution compensatrice de radiation pour un montant de 69 millions en 2022 contre 40 millions de dirhams en 2021.

Les produits exceptionnels sont passés de 38 millions de dirhams en 2021 à 73 millions de dirhams en 2022, soit une augmentation de 90%. Cette hausse est due à la hausse de la reprise sur l'abandon de créance de la contribution de radiation qui est passée de 37 millions en 2021 à 69 millions en 2022 et la hausse des reprises de provisions pour risques de 2 millions en 2022.

Rapportés au total des contributions, les frais généraux hors éléments exceptionnels représentent 2.68% contre 1.38% l'exercice précédent, marquant ainsi une hausse de 93.8% qui est due à une hausse des frais généraux plus importante que la hausse des contributions.

En éliminant l'impact des dotations aux amortissement des commissions sur OPCI, le rapport des frais généraux hors éléments exceptionnels serait de 1.7%.

Frais généraux, pertes et profits en millions de dirhams

	2022	2021	Variation
Frais généraux et DEA	262	124	110,7%
Charges exceptionnelles	93	70	32,6%
Produits exceptionnels	73	38	89,8%
Total des frais généraux, pertes et profits	282	156	80,7%
Rapport au total des contributions	2,9%	1,7%	66,2%
Total des frais généraux hors exceptionnels	262	124	110,7%
Rapport aux produits techniques	2,7%	1,4%	93,8%

Dettes fournisseurs par échéance en millions de dirhams

	Solde dû	0j - 30j	31j - 60j	61j - 90j	91j - 120j	121j +
Solde Fournisseur	10,18	9,86	0,02	0,00	0,05	0,25
Pourcentage	100%	96,85%	0,16%	0,00%	0,50%	2,49%

Excédent d'exploitation de l'exercice

Au cours de l'exercice 2022, la CIMR a enregistré des produits techniques, totalisant 10 567 millions de dirhams. Les charges techniques hors PMC ont atteint un montant total de 7 305 millions de dirhams laissant apparaître un solde technique hors PMC de 3 262 millions de dirhams contre 2 692 millions de dirhams en 2021, soit une hausse de + 21,2%.

Les produits de patrimoine nets des charges correspondantes, ont totalisé 1 066 millions de dirhams en 2022, contre 3 421 millions de dirhams en 2021, soit une baisse de 68,8%.

Excédent d'exploitation de l'exercice en millions de dirhams

	2022	2021	Variation
Produits techniques	10 586	9 336	13,2%
Produits techniques Hors Indémnités de Radiation et Intérêts de Retard Adhérents	9 775	8 993	8,7%
Charges techniques	7 181	9 182	-21,8%
Variations Provision Mathématique Capitalisation	-123	2 538	-104,9%
Charges techniques Hors Variation PMC	7 305	6 644	10,0%
Charges techniques Hors Variations PMC et dotations	6 419	61 90	3,7%
Solde technique Hors MPC	3 263	2 692	21,2%
Taux de couverture technique*	144,7%	140,5%	2,95%
Produits du patrimoine	3 191	3 769	-15,3%
Charges du patrimoine	2 125	348	511,2%
Résultat du patrimoine	1 066	3 421	-68,8%
Frais généraux et DEA	-262	-124	110,7%
Produits exceptionnels	73	38	89,8%
Charges exceptionnelles	93	70	32,6%
Total des produits	11 854	12 728	-6,9%
Total des charges hors PMC	7 567	6 768	11,8%
Excédent d'exploitation hors PMC	4 047	5 957	32,1%
Dotation à la réserve de prévoyance	4 170	3 419	22,0%
Taux de couverture global**	156,7%	188,1%	-16,70%

*Produits techniques Hors Reprise PMC/Charges techniques Hors PMC

**Total des produits Hors reprise PMC/Total des charges Hors PMC

Le taux de couverture global (Total des Produits Hors reprise PMC/ Total des Charges Hors PMC) est passé de 188,1% en 2021 à 156,7% en 2022.

Provisions techniques

Le montant de la provision technique (réserve de prévoyance plus provision mathématique relative à la capitalisation et aux prestations échues et non payées) est passé de 72 953 millions de dirhams en 2021 à 77 017 millions de dirhams, soit une augmentation de 5.6 %. Le résultat au 31 décembre 2022 est un bénéfice de 4 170 millions de dirhams, contre 3 419 millions de dirhams en 2021, soit une hausse de 22 %.

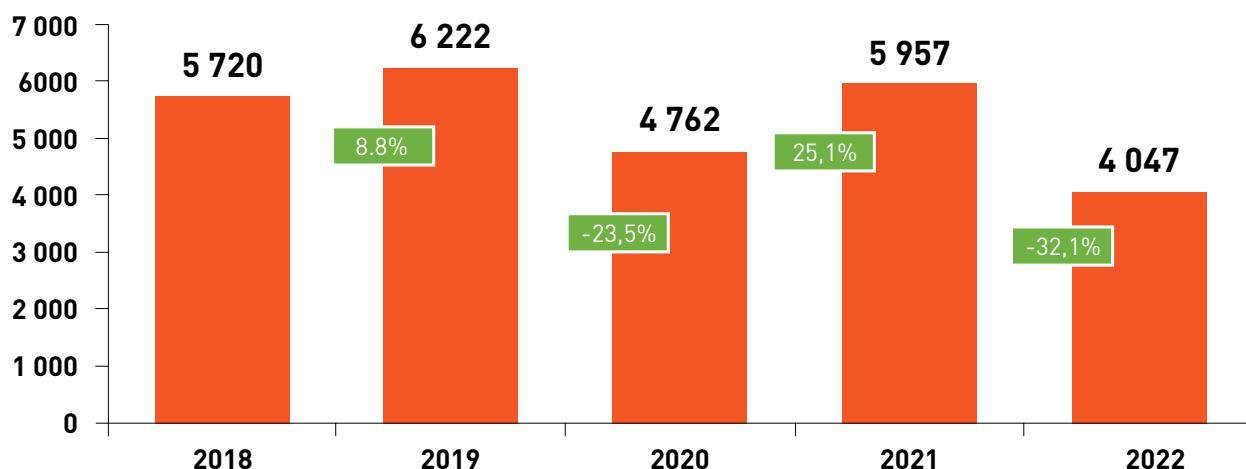
Le montant au 31/12/2022 de la provision mathématique s'élève à 30 150 millions de dirhams contre 30 273 millions de dirhams en 2021 soit une légère baisse de 0.41%.

L'excédent d'exploitation de la période hors provision mathématique relative à la capitalisation est de 4 047 millions de dirhams en 2022 soit une baisse de 32.1 % par rapport à la même période de l'exercice précédent qui enregistrait un résultat de 5 957 millions de dirhams.

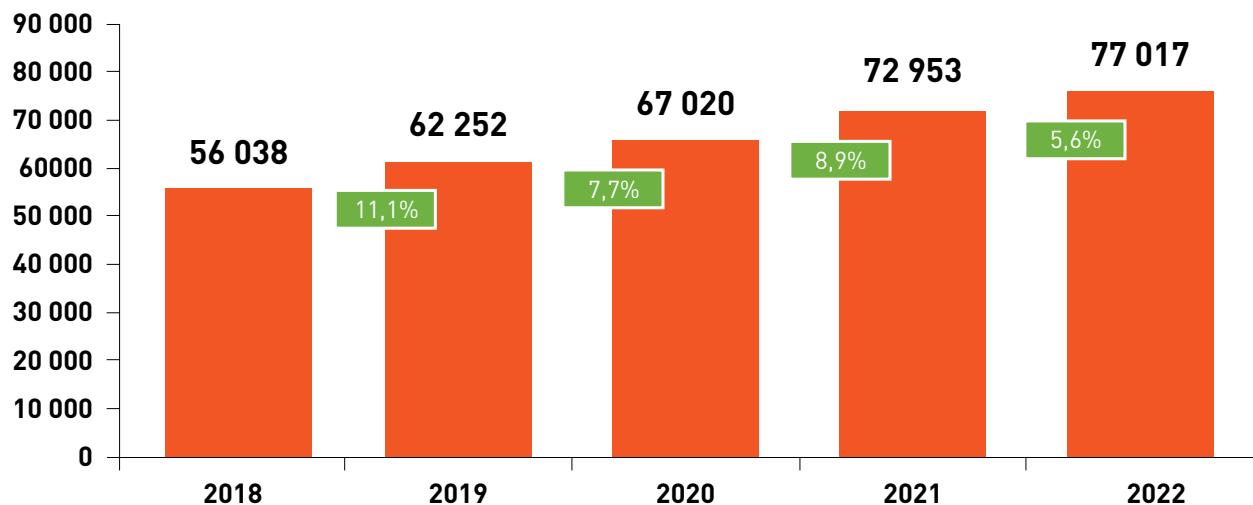
Provisions techniques en millions de dirhams

	2022	2021	Variation
Réserves précédentes	42.269	38.849	8,8%
Dotation réserve mathématique capitalisation	30.150	30.273	-0,4%
Réserves pour prestations échues et non payées	428	411	4,2%
Dotation de l'exercice	4.170	3.419	22,0%
Total Réserves de Prévoyances	77.017	72.953	5,6%

Évolution de la dotation aux provisions techniques, en millions de DH (Hors PMC)



La baisse constatée en 2020 est essentiellement expliquée par la crise de la COVID-19 où la caisse a enregistré une faible évolution des résultats technico-financiers accompagnée d'une diminution des taux zéros coupons qui ont amenés à une augmentation de la provision mathématique relative à la capitalisation, alors que la diminution constatée en 2022 est expliquée par la chute des marchés financiers et dont l'impact s'est fait ressentir au niveau du résultat financier comptabilisé au 31 Décembre 2022.



Produits nets du patrimoine en millions de dirhams

En 2022, les produits du patrimoine ont atteint la valeur de 3 191 millions de dirhams contre 3 769 millions de dirhams en 2021, enregistrant une baisse de -15.3%.

Les charges de placement ont atteint la valeur de 2 125 millions de dirhams en 2022, contre 348 millions de dirhams en 2021, enregistrant une hausse de 511.2%.

En 2022, les produits nets du patrimoine ont atteint la valeur de 1 065 millions de dirhams contre 3 421 millions de dirhams en 2021, enregistrant une baisse de 68.8%.

	2022	2021	Variation
PRODUITS DES PLACEMENTS	3191	3769	-15,3%
Revenus de valeurs mobilières	1204	1069	12,6%
Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	1618	2148	-24,7%
Gains de change	1	0	338,7%
Intérêts et autres produits de placements	24	32	-24,2%
Reprise sur charges de placements	345	520	-33,7%
CHARGES DES PLACEMENTS	2125	348	511,2%
Droits de garde sur titres	7	7	9,6%
Frais sur opérations sur titres	-10,00	3	-390,9%
Pertes de change	0	0	39,4%
Pertes sur réalisation de valeur mobilière	34	39	-13,9%
Frais de gestion du patrimoine immobilier	1	0	179,9%
Dotations sur placements	2093	298	602,8%
RESULTAT FINANCIER	1066	3421	-68,8%

La valeur estimative du portefeuille CIMR (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) s'est établie au 31 décembre 2022 à 81 225 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable au 31 décembre 2022, qui s'élève à 75 980 millions de dirhams. La plus-value latente est de 5 245 millions de dirhams représentant ainsi 7% de la valeur.

Composition du portefeuille

En MDH	Valeur marché		Poids en VM	Variation YTD	Variation
	31/12/2021	31/12/2022	En %	En MDH	En %
1. ACTIONS	47.178	43.090	53,05%	-4.088	-8,67%
Directes	28.607	25.054	30,85%	-3.553	-12,42%
Fonds dédiés	4.049	3.374	4,15%	-675	-16,67%
Fonds Diversifié GP	367	332	0,41%	-34	-9,40%
International	944	1.283	1,58%	339	35,89%
Non cotées	12.985	12.797	15,76%	-188	-1,45%
Autre	225	249	0,31%	23	10,37%
2. OBLIGATIONS	30.834	30.745	37,85%	-89	-0,29%
Fonds dédiés	OMLT	24.790	27,16%	-2.731	-11,02%
	OCT	564	1,70%	815	144,38%
	Monétaire	134	0,50%	276	206,38%
	Dette Privée	3.997	4,17%	-612	-15,32%
Fonds Grand Public	OMLT	-	1,66%	1.346	0,00%
	OCT	-	0,00%	-	0,00%
	Monétaire	766	2,10%	936	122,17%
Obligations en direct	583	464	0,57%	-119	-20,41%
3. ALTERNATIFS	5.884	7.391	9,10%	1.507	25,61%
Immobiliers	1.931	2.026	2,49%	94	4,88%
OPCI	3.841	5.214	6,42%	1.373	35,73%
CCA	111	151	0,19%	40	36,12%
Infrastructures	-	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL	83.896	81.225	100%	-2.670	-3,18%



ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022

Bilan au 31 décembre 2022

Exercice 31/12/2022

Actif

ACTIF	Exercice 31/12/2022			Exercice 31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	76.831.985.784	3.103.232.412	73.728.753.371	70.055.679.336
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEUR	284.560.663	102.762.943	181.797.720	5.751.609
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	284.560.663	102.762.943	181.797.720	5.751.609
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21.715.445	16.248.991	5.466.454	5.431.630
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	21.715.445	16.248.991	5.466.454	5.431.630
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	112.090.516	79.762.555	32.327.961	24.999.384
Terrains	-	-	-	-
Constructions	52.204.243	40.470.551	11.733.693	12.833.781
Installations techniques, matériel et outillage	3.142.437	2.665.900	476.537	58.003
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	46.822.959	34.319.671	12.503.288	5.557.468
Autres immobilisations corporelles	2.598.437	2.306.434	292.004	45.683
Immobilisations corporelles en cours	7.322.439	-	7.322.439	6.504.449

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (AUTRES QUE PLACEMENTS)	5.874.651	-	5.874.651	5.272.631
Prêts immobilisés	5.874.651	-	5.874.651	5.272.631
Autres créances financières	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
PLACEMENTS AFFECTES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS ET RESERVES	76.407.744.508	2.904.457.923	73.503.286.585	70.014.224.082
Placements immobiliers	5.939.473.382	201.379.416	5.738.093.966	564.399.848
Obligations et bons	462.246.568	-	462.246.568	359.999.968
Actions et parts sociales	69.815.880.455	2.703.078.507	67.112.801.947	68.750.882.032
Prêts et effets assimilés	178.528.940	-	178.528.940	128.740.602
Dépôts en comptes indisponibles	-	-	-	200.000.000
Autres placements	11.615.163	-	11.615.163	10.201.633
ECARTS DE CONVERSION – ACTIF	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées et des placements	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)	6.021.962.795	2.338.953.293	3.683.009.502	3.521.902.499
Assurés, pensionnés et comptes rattachés débiteurs	98.390.877	17.331.647	81.059.230	92.995.532
Cotisants, adhérents, contribuant et comptes rattachés	5.463.670.902	2.316.665.424	3.147.005.478	3.006.838.553
Stocks	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	3.212.186	-	3.212.186	389.369
Personnel débiteur	638.648	-	638.648	700.661
Etat débiteur	-	-	-	-
Compte d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	6.303.852	4.956.223	1.347.629	1.452.332
Comptes de régularisation - actif	449.746.330	-	449.746.330	419.526.052
Titres et valeurs de placement	-	-	-	-
Titres et valeurs de placement affectés en représentation des provisions et réserves	-	-	-	-
Titres et valeurs de placement non affectés en représentation des provisions et réserves	-	-	-	-
Ecarts de conversion - Actif (Elements circulants)	-	-	-	-
TRESORERIE	274.797.327	-	274.797.327	103.831.164
Tresorerie- Actif	-	-	-	-
Chèque et valeurs à encaisser	-	-	-	-
Banques, TGR, C.C.P.	274.750.635	-	274.750.635	103.798.912
Caisses, régies d'avances et accréditifs	46.692	-	46.692	32.252
TOTAL GENERAL	83.128.745.906	5.442.185.706	77.686.560.200	73.681.412.999

Bilan au 31 décembre 2022

Passif

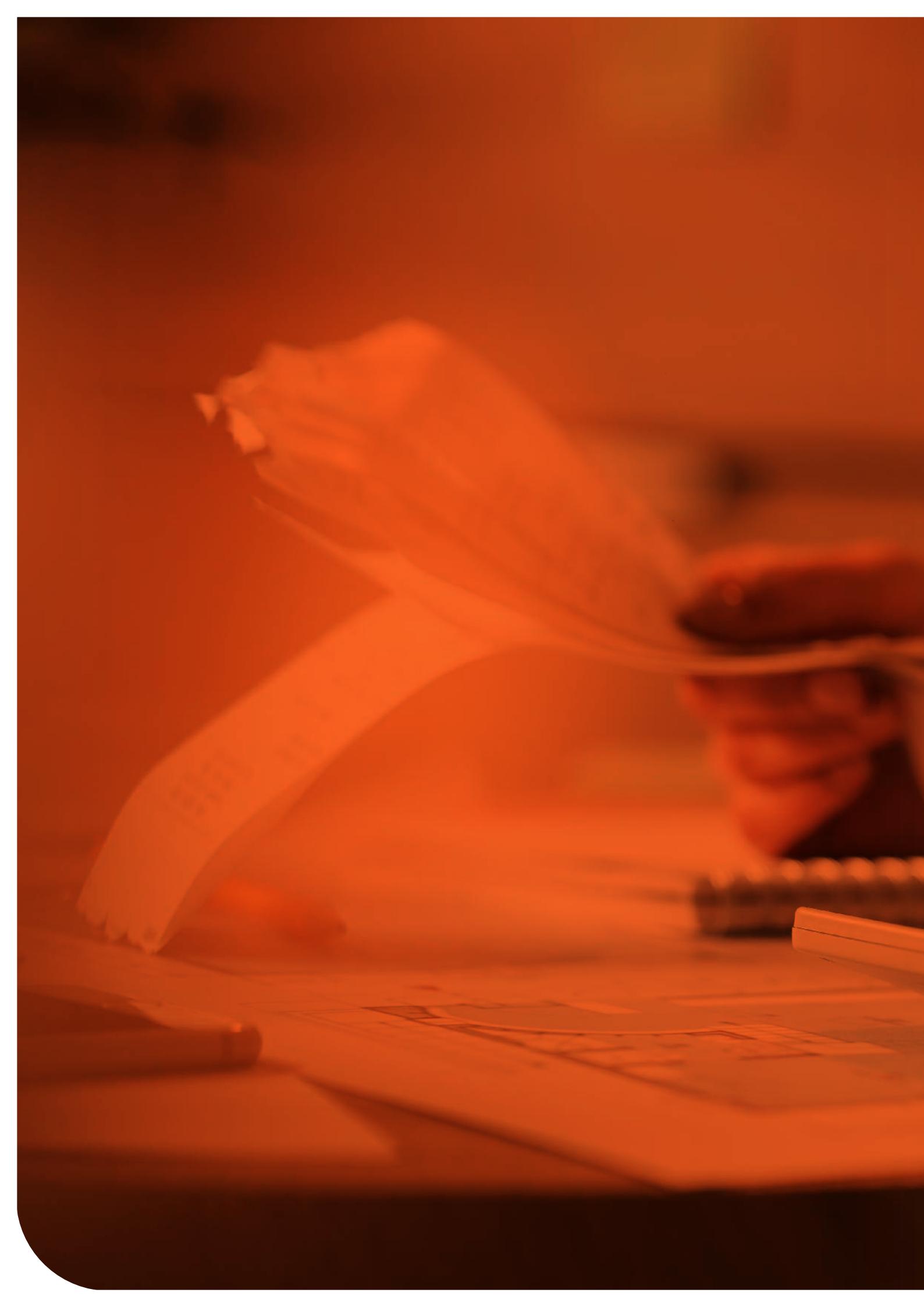
PASSIF	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021	Evolution en %
FINANCEMENT PERMANENT	77.032.564.845	72.968.214.619	6%
CAPITAUX PROPRES	4.169.954.207	3.419.375.896	22%
Capital social ou fonds d'établissement			
À déduire :			
Actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé, (dont versé...)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Autres réserves			
Report à nouveau (1)			
Résultats nets en instance d'affectation (1)			
Résultat net de l'exercice (1)	4.169.954.207	3.419.375.896	22%
PROVISIONS, FONDS ET RESERVES TECHNIQUES	72.846.761.381	69.533.666.401	5%
Provisions, fonds et réserves techniques des régimes en répartition			
Provisions, fonds et réserves techniques des régimes en capitalisation			
Provisions, fonds et réserves techniques des régimes mixtes	72.846.761.381	69.533.666.401	5%
Autres provisions, fonds et réserves techniques			
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT			
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement			

PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	15.849.257	15.172.322	4%
Provisions pour risques	15.849.257	15.172.322	4%
Provisions pour charges			
Ecart de conversion passif			
Augmentation des créances immobilisées et des placements			
Diminution des dettes de financement et des provisions			
PASSIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)	653.995.356	709.418.380	-8%
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	653.995.356	709.418.380	-8%
Assurés, pensionnés et comptes rattachés	291.913.100	324.724.264	-10%
Cotisants et contribuants créditeurs	288.725.389	296.017.643	-2%
Retenues sur pensions	3.873.573	4.779.145	-19%
Fournisseurs et comptes rattachés	27.460.195	36.822.458	-25%
Personnel créiteur	179.620	46.151	289%
Organismes sociaux créditeurs	2.761.173	1.556.087	77%
Etat créiteur	24.527.303	30.701.118	-20%
Comptes d'associés créditeurs			
Autres créanciers	9.021.419	13.039.723	-31%
Comptes de régularisation - passif	5.533.585	1.731.790	220%
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELEMENTS CIRCULANTS)			
TRESORERIE	-	3.780.000	-100%
TRESORERIE-PASSIF	-	3.780.000	-100%
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			
Banques	-	3.780.000	-100%
TOTAL GENERAL	77.686.560.201	73.681.412.999	5%

Compte de produits et charges au 31 décembre 2022

LIBELLÉ		"OPÉRATIONS PROPRES À L'EXERCICE 1"	"OPÉRATIONS CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2"	"TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2"	"TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4"
1	COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS	10.129.720.637	0	10.129.720.637	9.095.494.539
	Cotisations	3.914.092.531		3.914.092.531	3.632.411.760
	Contributions	6.215.628.106		6.215.628.106	5.463.082.780
	* Contributions, Part patronale	5.100.025.981		5.100.025.981	4.733.795.540
	* Contributions spéciales	525.274.602		525.274.602	443.746.974
	* Contributions forfaitaires	235.887.018		235.887.018	183.406.768
	Autres cotisations et contributions	354.440.505		354.440.505	102.133.497
2	VARIATION DES FONDS REGLEMENTAIRES				
	Variation des fonds de capitalisation				
	Variation des fonds et réserves de répartition				
3	PRESTATIONS ET FRAIS	6.295.606.564		6.295.606.564	8.727.551.746
	Prestations	6.419.044.245		6.419.044.245	6.189.555.131
	Variations des provisions pour arrérages à payer				
	Variations des provisions mathématiques	-123.437.681		-123.437.681	2.537.996.615
	Variations des autres provisions techniques	0		0	0
	* Reprises d'exploitation, transferts de charges	0		0	0
	* Dotations d'exploitation	0		0	0
4	PRODUITS DES PLACEMENTS	3.190.253.276	601.836	3.190.855.111	3.769.019.830
	Revenus des placements	1 203 610 531	0	1 203 610 531	1.068.717.577
	Profits sur réalisation de placements	1 617 325 947	601.836	1 617 927 783	2.148.424.820
	Intérêts et autres produits de placements	24.612.569	0	24.612.569	31.802.574
	Reprises sur charges de placement, transfert de charges	344.704.228	0	344.704.228	520.074.859
5	CHARGES DES PLACEMENTS	2.125.076.188		2.125.076.188	347.704.147
	Charges d'intérêts				
	Frais de gestion des placements	-2.053.178		-2.053.178	10.255.337
	Pertes sur réalisation des placements	33.911.209		33.911.209	39.401.667
	Autres charges des placements	368.278		368.278	264.253
	Dotations sur placement	2.092.849.879		2.092.849.879	297.782.890

A	RESULTAT TECHNIQUE	4.899.291.161	601.836	4.899.892.996	3.789.258.477
1	PRODUITS DE GESTION COURANTS	437.888.947		437.888.947	240.356.241
	Produits d'exploitation non techniques courants				
	Intérêts et autres produits non techniques courants				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits non techniques courants				
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	437.888.947		437.888.947	240.356.241
2	CHARGES DE GESTION COURANTES	1.106.505.455	41.136.588	1.147.642.043	578.429.026
	Achats consommés de matières et fournitures	15.162.475		15.162.475	13.257.717
	Autres charges externes	39.973.273		39.973.273	29.235.238
	Impôts et taxes			0	
	Charges de personnel	86.069.162	49.788	86.118.950	65.791.748
	Autres charges d'exploitation			0	
	Charges financières non techniques courantes			0	
	Dotation d'exploitation	965.300.545	41.086.800	1.006.387.345	470.144.324
B	RESULTAT DE GESTION COURANT	-668.616.508	-41.136.588	-709.753.096	-338.072.785
4	PRODUITS DE GESTION NON COURANTS	72.943.980		72.943.980	38.431.209
	Produits des cessions d'immobilisations	0		0	0
	Subvention d'équilibre			0	
	Reprises sur subventions d'investissement			0	
	Autres produits non courants	69.186.809		69.186.809	37.560.338
	Reprises non courantes, transferts de charges	3.757.171		3.757.171	870.871
5	CHARGES DE GESTION NON COURANTES	91.644.242	1.485.431	93.129.674	70.241.005
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0	0	0	55.538
	Subventions accordées	0	0	0	
	Autres charges non courantes	69.491.217	1.485.431	70.976.648	40.204.392
	Dotations non courantes	4.057.175		4.057.175	8.445.059
	Retenues à la source sur les placements financiers	18.095.850		18.095.850	21.536.017
C	RESULTAT DE GESTION NON COURANT	-18.700.262	-1.485.431	-20.185.693	-31.809.796
D	RESULTAT DE GESTION (B+C)	-687.316.770	-42.622.019	-729.938.789	-369.882.581
G	RESULTAT NET	4.211.974.391	-42.020.184	4.169.954.207	3.419.375.896



2022

BILAN ACTUARIEL 2022





BILAN ACTUARIEL 2022

Préambule

Compte tenu des changements réglementaires et statutaires, des modifications ont été apportées au fonctionnement du régime CIMR, qui ont pris effet le 1^{er} janvier 2017. De ce fait, quelques paramètres servant à la réalisation du Bilan Actuel ont été actualisés. Ce dernier permet d'effectuer des projections démographiques et financières ainsi que d'apprécier la viabilité du régime de la CIMR sur un horizon de 60 ans.

Ces changements portent sur l'introduction de nouvelles prestations, l'actualisation des coefficients actuariels et la suppression du remboursement des cotisations salariales.

Depuis l'entrée en vigueur des statuts, et au vu de la validation du projet de circulaire régissant les caisses de retraite, la CIMR se doit de réaliser un Bilan Actuel répondant à quelques obligations réglementaires notamment l'utilisation de la table de mortalité «TV88-90» accompagnée d'une courbe des taux sans risque servant à l'actualisation des engagements.

Tous ces changements seront détaillés dans ce rapport qui s'articule autour des axes suivants :

- Valorisation des engagements selon la courbe des taux sans risque et tenant compte de la valeur Marché des provisions techniques,
- Résultats de projections démographiques et financières tenant compte de la table prospective CIMR et de la TV88-90,
- Tests de sensibilité.

Par ailleurs, les simulations réalisées en envisageant plusieurs scénarii ont montré que le régime de la CIMR reste pérenne malgré les fortes secousses qu'il va endurer.

Valorisation des engagements en Milliards

Hypothèses retenues dans le calcul : Provisions techniques en valeur Marché et la TV 88-90 comme Table de Mortalité

Les principales hypothèses retenues pour les études actuarielles sont décrites à la section 2 et sont détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuarielles. Elles respectent les dispositions de la réforme.

Le calcul des engagements s'effectue selon la courbe des taux sans risque communiquée par l'ACAPS.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève à :

En Mds DH	Groupe Ouvert	Groupe Semi Fermé	Groupe Fermé
Retraités et ayants cause	75,02	75,02	75,02
Actifs et ayants droit	723,8	283,8	140,4
TOTAL	798,8	358,8	215,4

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis et des droits futurs de la façon suivante :

En Mds DH	Groupe Ouvert	Groupe Semi Fermé	Groupe Fermé
Droits acquis	215,4	215,4	215,4
Droits futurs	583,4	143,4	-
TOTAL	798,8	358,8	215,4

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

En Mds DH	Groupe Ouvert	Groupe Semi Fermé	Groupe Fermé
VAP des ressources	797,36	120,09	-

Les Provisions Techniques (calculée comme étant la valeur marché) sont évaluées à :

En Mds DH	Groupe Ouvert	Groupe Semi Fermé	Groupe Fermé
Provisions Techniques	81,6	81,6	81,6

La valeur actuelle totale des ressources est donc évaluée à :

En Mds DH	Groupe Ouvert	Groupe Semi Fermé	Groupe Fermé
VAP total ressources ^(a)	878,9	201,7	81,6

L'engagement net, non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

En Mds DH	Groupe Ouvert	Groupe Semi Fermé	Groupe Fermé
Engagement net non couvert	- 80,1	157,2	133,8

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur actuelle probable du total des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur des Provisions Techniques sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

En Mds DH	Groupe Ouvert	Groupe Semi Fermé	Groupe Fermé
Taux de préfinancement	110,03%	56,20%	37,87%
Taux de couverture		37,87%	

Principales hypothèses actuarielles à fin 2022

Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous :

Hypothèses	Valeurs retenues dans les projections du scénario de base
Taux de rendement financier	3,88% (+ Test de sensibilité)
Taux d'actualisation des cash-flow prévisionnels	Courbe des taux sans risque*
Evolution du salaire moyen du stock reconduit entre N et N-1	6%
Evolution annuelle du salaire des nouveaux entrants	4%
Evolution annuelle des actifs y compris Adhésions individuelles	1,5% (+ Test de sensibilité)
Table de mortalité	TV 88-90/PF 60-64 avec une espérance de vie de 26,7 ans et une dérive de 1 trimestre/an

Evolution annuelle du Salaire de Référence	3,5%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	3,5%
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	1%
Taux garanti sur le capital C.I.M.R.	3% (+ Test de sensibilité)
La valeur comptable des provisions techniques au 31/12/2022	76,9 Milliards
La valeur marché des provisions techniques permettant la valorisation des engagements au 31/12/2022	81,6 Milliards
Evolution des adhésions individuelles	2 500 nouvelles adhésions par an
Contributions forfaitaires mensuelles	1 000
Evolution de la contribution forfaitaire	4%

*Jointe en annexe

Tous les tests de sensibilité seront présentés selon deux scénarii tenant compte de tables de mortalité différentes.

Scénario 1 : Toutes les hypothèses citées ci-dessus accompagnées de PF 60-64 avec une espérance de vie démarrant avec 26,7 ans et une dérive de 1 trimestre par an.

Scénario 2 : Toutes les hypothèses citées ci-dessus accompagnées de la TV 88-90.

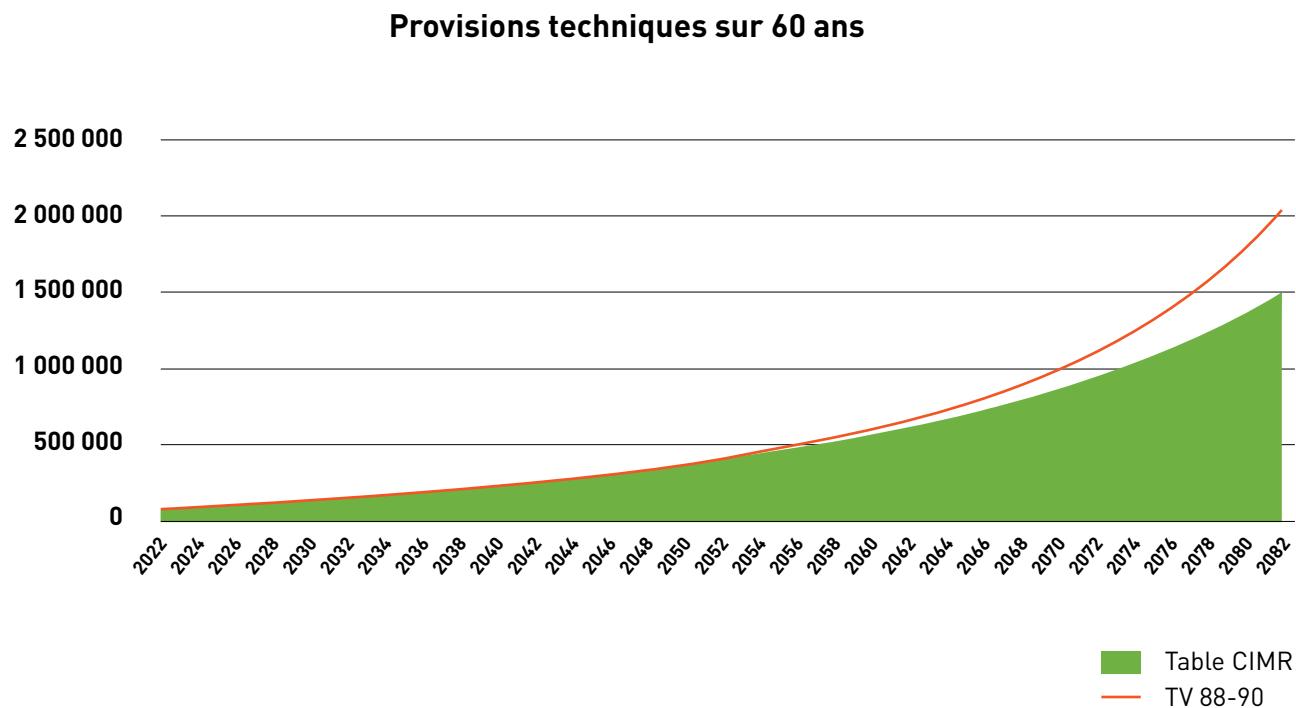
Allure des projections des provisions techniques

Le principe de pérennité suppose que le profil des provisions techniques doit satisfaire deux conditions :

- Les valeurs des provisions techniques ne doivent jamais être négatives,
- La tendance de variation des provisions techniques doit être positive en fin de projection.

Profil des provisions techniques au 31 décembre 2022

Les provisions techniques projetées en 2022 sur l'horizon de 60 ans se présentent comme suit :



Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque la projection des provisions techniques est toujours positive avec une tendance ascendante en fin de projection quel que soit le scénario adopté

Tests de sensibilité

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil des provisions techniques en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

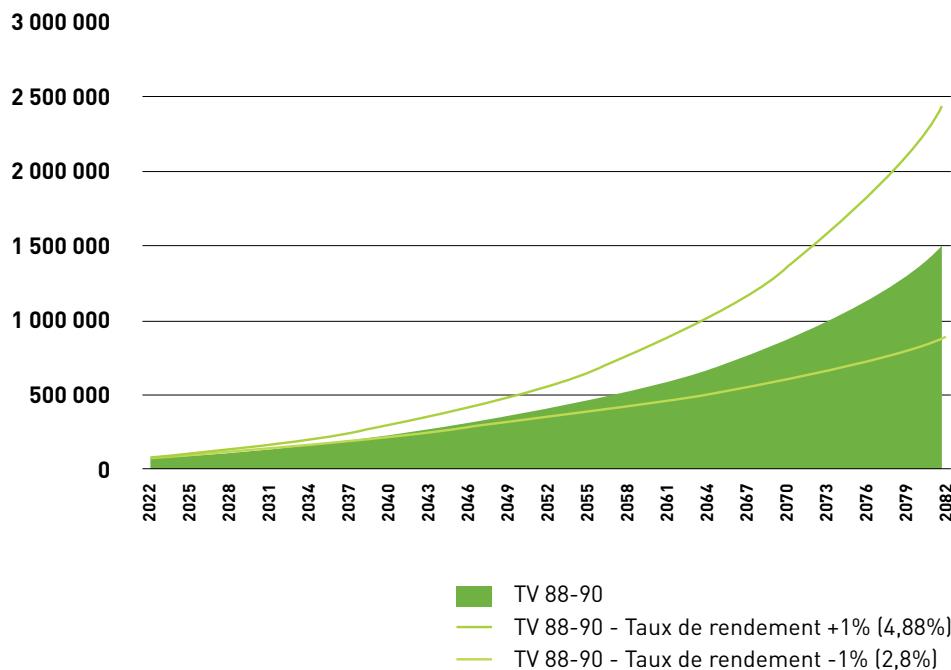
Taux de placement

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement comme suit :

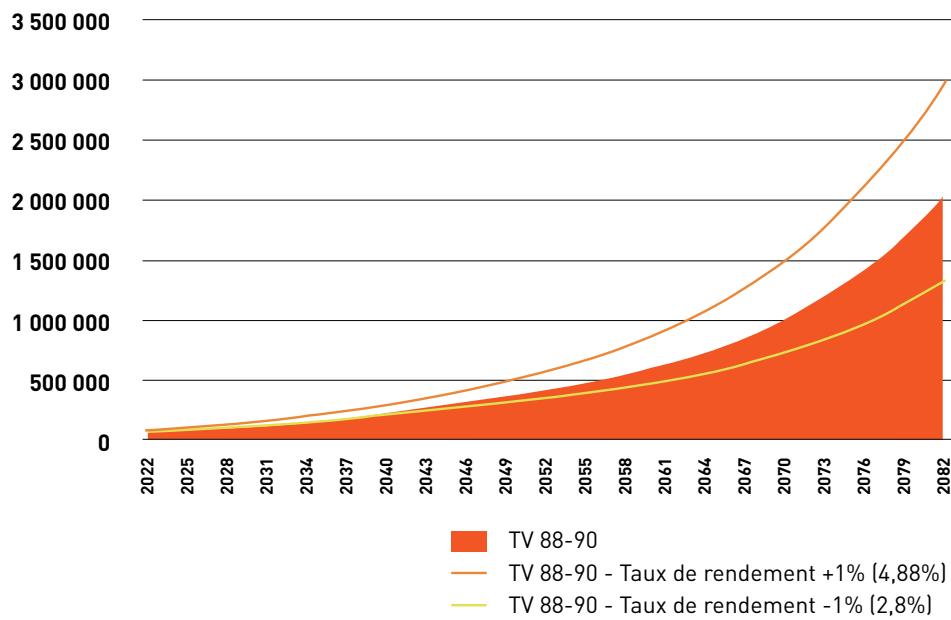
- Un rendement de 2,88%, soit -1%,
- Un rendement de 4,88%, soit +1%,

Variation du profil des projections techniques

Provisions techniques sur 60 ans



Provisions techniques sur 60 ans



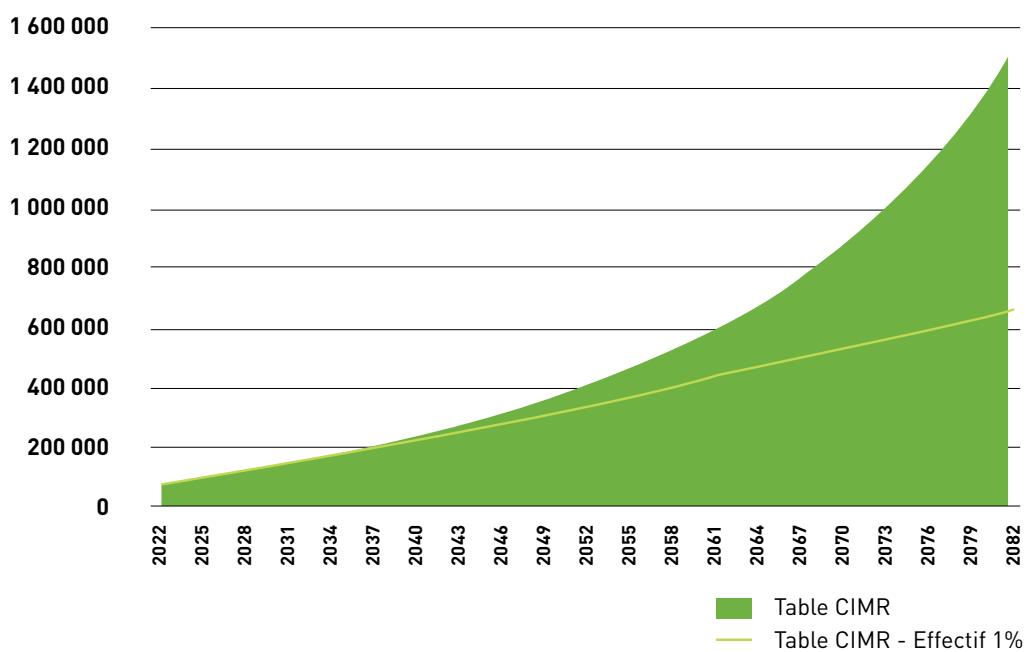
Le test montre que quel que soit le scénario, et même avec un taux de rendement de 2,88%, la projection des provisions techniques reste positive sur tout l'horizon.

Croissance démographique

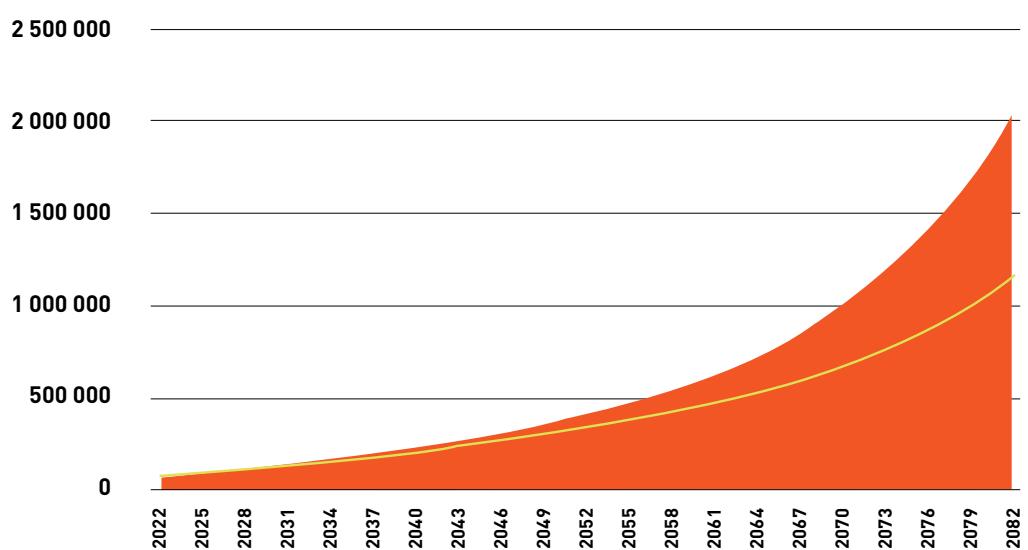
Le test proposé prend en compte d'un taux d'évolution des actifs comprenant les individuelles de 1% au lieu de 1,5 % par an.

Variation du profil des projections techniques

Provisions techniques sur 60 ans

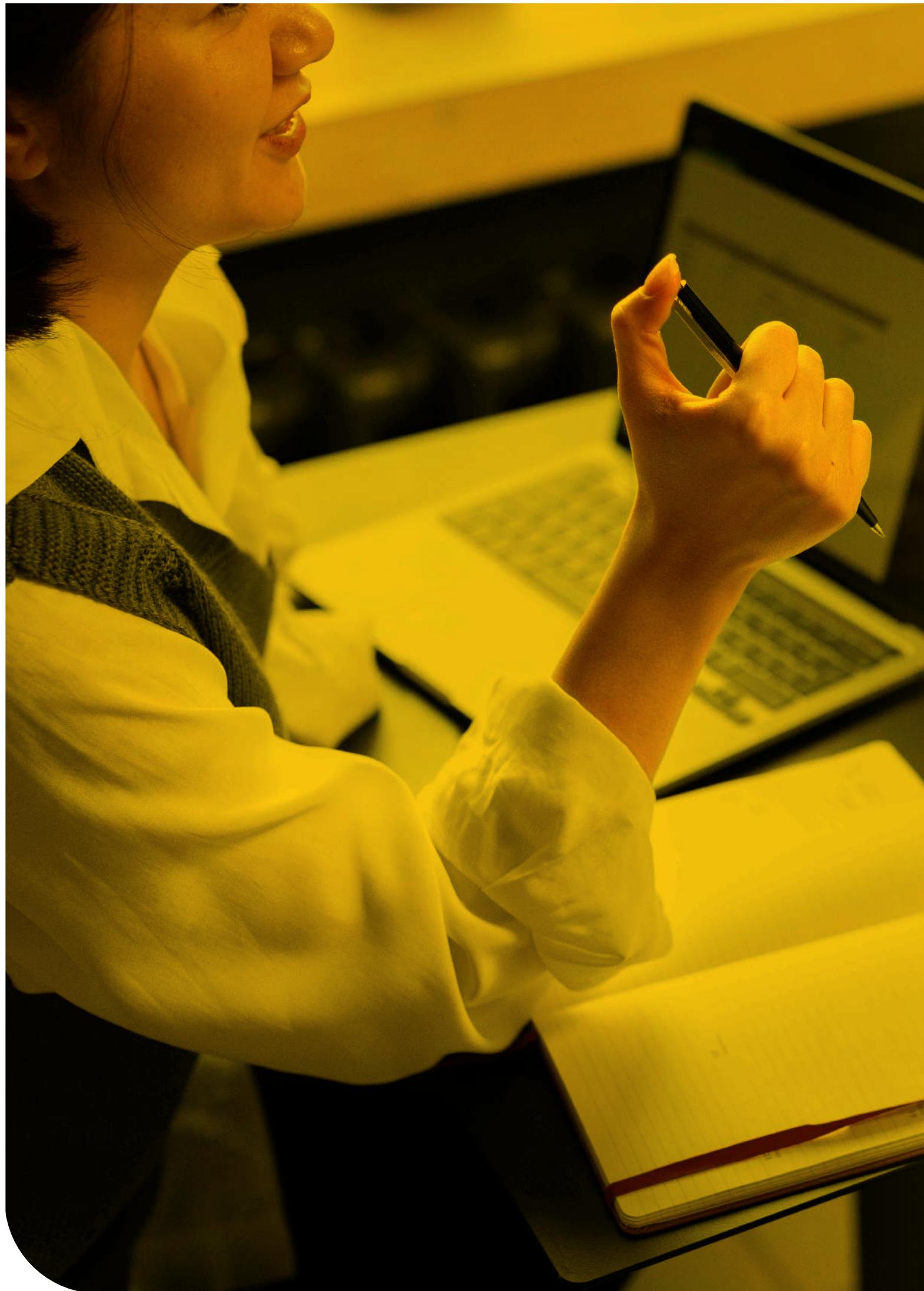


Provisions techniques sur 60 ans



Le graphe montre, une fois de plus, la nécessité d'un moteur démographique dynamique pour assurer la pérennité du régime.







30

AUDIT
ET CERTIFICATIONS

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES





Fidaroc
Grant Thornton

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca, Maroc



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca, Maroc

CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux Adhérents de la
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR)
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (la « Caisse »), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de provisions et réserves techniques de 72.846.761.380,73 MAD et une réserve de l'exercice de 4.169.954.207,23 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Caisse conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Caisse ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exigeons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Caisse à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Adhérents avec les états de synthèse de la Caisse.

Casablanca, le 24 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Oulad Soltane Casablanca
Tél : 05 22 54 40 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïcal MEKOUE
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle 81, Administration des Générations
10000 - Casablanca
Tél : 0522 423 423 (L.G)
Fax : 0522 423 400

Adnane LOUKILI
Associé





**RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS
VISÉES À L'ARTICLE 15
DES STATUTS DE LA
CIMR - EXERCICE DU
1^{ER} JANVIER AU
31 DÉCEMBRE 2022**



Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca, Maroc



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca, Maroc

CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux Adhérents de la
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR)
Casablanca.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISÉES À
L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la CIMR, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les statuts, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2022

Conventions non préalablement autorisées par votre conseil d'administration

1.1. Convention d'acquisition des titres de la société AL MADA VENTURE CAP

- **Personnes concernées** : M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR, M. Hassan OURIAGLI, Président Directeur Général d'AL MADA Capital, actionnaire d'AL MADA VENTURE CAP et administrateur de la CIMR et M. Ramsès ARROUB Président Directeur Général de WAFA Assurances, actionnaire d'AL MADA VENTURE CAP et administrateur également de la CIMR.
- **Nature et objet de la convention** : Souscription de la CIMR dans le cadre d'une augmentation de capital, à hauteur de 275 MMAD aux titres de la société AL MADA VENTURE CAP, société par actions simplifiée au capital de 110.000.000 dirhams.
- **Date de la convention** : 13/10/2022.
- **Montant de l'engagement** : 275.000.000,00 MAD.
- **Montant versé au titre de l'exercice** : 25.000.000,00 MAD.

**2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie
durant l'exercice**

**2.1. Convention écrite d'avances en compte courant (avec son avenant) rémunérées, accordées
par la CIMR à la société H PARTNERS, détenue à hauteur de 7,14%**

- **Personnes concernées :** M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également membre du conseil de surveillance de la société H PARTNERS SA.
- **Nature et objet de la convention :** La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société H PARTNERS.
- **Date de la convention :** 26/07/2021 et avenant en date 26/08/2021.
- **Conditions de rémunération :** La convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société H PARTNERS à un taux égal au taux bons de trésor de 10 ans majoré de 300 points de base arrêté année par année au 1er janvier et pour la première année à la date de versement de l'avance. Le taux applicable en 2022 est de 5,33% annuel HT.
- **Montant de l'avance :** 2.999.067,00 MAD ;
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2022 :** 2.999.067,00 MAD ;
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 145.721,94 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice :** Néant.

2.2. Contrat de bail écrit conclu entre la CIMR et RAMICAL, détenue à hauteur de 99,99% par CIMR.

- **Personnes concernées :** M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également Président Directeur Général de RAMICAL.
- **Nature et objet du contrat :** La CIMR donne à bail à RAMICAL l'appartement 73, sis au 7^{ème} étage de l'immeuble CIMR.
- **Date du contrat :** 03/07/2019.
- **Montant du loyer :** 6.000,00 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 72.000,00 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice :** Néant.

2.3. Contrat de bail écrit conclu entre CIMR et AKILAM, détenue à hauteur de 99,99% par RAMICAL, détenue à hauteur de 99,99% par CIMR.

- **Personnes concernées :** M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également Président Directeur Général de AKILAM.
- **Nature et objet du contrat :** La CIMR donne à bail à AKILAM l'appartement 74, sis au 7^{ème} étage de l'immeuble CIMR.
- **Date du contrat :** 03/07/2019.
- **Montant du loyer :** 6.000,00 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 72.000,00 MAD.

- Sommes reçues au titre de l'exercice : Néant.
- 2.4. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société LARBEL, détenue à 100%
- Entité concernée : La société LARBEL en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
 - Nature et objet de la convention : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société LARBEL.
 - Date de la convention : 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.
 - Conditions de rémunération : L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société LARBEL au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créateurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2022 ce taux est fixé à 1,42% annuel HT ;
 - Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2022 : 82.738.234,80 MAD.
 - Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : 1.059.067,05 MAD.
 - Sommes versées au titre de l'exercice : 13.304.386,00 MAD.
 - Sommes reçues au titre de l'exercice : Néant.
- 2.5. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société RAMICAL, détenue à 100%.
- Entité concernée : La société RAMICAL en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
 - Nature et objet de la convention : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société RAMICAL.
 - Date de la convention : 17/07/2012 et avenants en date du 28/11/2012 et 31/03/2015.
 - Conditions de rémunération : Le dernier avenant non écrit prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société RAMICAL au taux de 1,42% annuel HT.
 - Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2022 : 7.281.238,64 MAD.
 - Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : 132.896,32 MAD.
 - Sommes versées au titre de l'exercice : 957.948,28
 - Sommes reçues au titre de l'exercice : Néant.
- 2.6. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société PASTEUR, détenue à 100%.
- Entité concernée : La société Pasteur en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.

- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société PASTEUR.
- **Date de la convention** : 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération** : L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société PASTEUR au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2022 ce taux est fixé à 1,42% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2022** : 981.358,54 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 16.058,07 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : 197.318,28 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

2.7. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société RANILA, détenue à 100%.

- **Entité concernée** : La société RANILA en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société RANILA.
- **Date de la convention** : 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération** : L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société RANILA au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2022 ce taux est fixé à 1,42% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2022** : 3.864.280,75 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 75.731,77 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : 417.542,28 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

2.8. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société NEJMA, détenue à 100%.

- **Entité concernée** : La société NEJMA en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société NEJMA.

- **Date de la convention :** 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération :** L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société NEJMA au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créateurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2022 ce taux est fixé à 1,42% annuel HT ;
- **Solde des avances en compte courant au 31 décembre 2022 :** 1.936.490,57 MAD ;
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 42.371,27 MAD ;
- **Sommes versées au titre de l'exercice :** 217.425,20 MAD ;
- **Sommes reçues au titre de l'exercice :** Néant.

2.9. Convention écrite d'avances en compte courant rémunérées, accordées par la CIMR à la société CIMR Foncia, détenue à 100%.

- **Entité concernée :** La société CIMR Foncia en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention :** La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société CIMR Foncia.
- **Date de la convention :** 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération :** L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société CIMR au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créateurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2022 ce taux est fixé à 1,42% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2022 :** 15.340.162,36 MAD ;
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 54.508,00 MAD ;
- **Sommes versées au titre de l'exercice :** 195.833,24 MAD ;
- **Sommes reçues au titre de l'exercice :** Néant.

2.10. Convention non écrite d'avances en compte courant, non rémunérées, accordées par la CIMR à la société HAWAZINE, détenue à 12,5%.

- **Entité concernée :** La société HAWAZINE en tant que filiale détenue à 12,5% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention non écrite :** La convention est relative à une avance en compte courant, non rémunérée, consentie par la CIMR à la société HAWAZINE.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2022 :** 1.718.282,12 MAD ;
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 21.959,65 MAD ;

- Sommes versées au titre de l'exercice : Néant;
- Sommes reçues au titre de l'exercice : Néant.

2.11. Convention écrite dépositaire entre la CIMR et la BCP relative à la prestation de service de conservation de titres et des services liés :

• Personnes concernées :

- Monsieur Karim Mohammed Mounir en sa qualité de Président Directeur Général de la Banque Centrale Populaire et également en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la CIMR.

- Monsieur Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR et également en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la BCP.

• Nature et objet de la convention : Définir les termes de service de conservation de titres et des services liés qui seront fournis par la BCP à la CIMR.

• Date de l'opération : 05/06/2017.

• Conditions de rémunération : La rémunération correspond à plusieurs prestations (Droits de garde, Opérations Sur Titres, contrôle...). Elle peut être fixe ou variable en fonction du type de prestation et ce, conformément à une grille tarifaire annexée à la convention.

• Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : 4.622.516,00MAD.

• Sommes versées au titre de l'exercice : Néant.

2.12. Convention écrite entre la CIMR et ATTIJARI WAFA BANK liée à la prestation de service de conservation de titres et des services liés :

• Personnes concernées :

- Monsieur Mohammed EL KETTANI en sa qualité de Président Directeur Général de ATTIJARIWAFA BANK et également en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la CIMR.

- Monsieur Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR, en sa qualité de membre du Conseil d'Administration d'ATTIJARI WAFA BANK.

• Nature et objet de la convention : Définir les termes de service de conservation de titres et des services liés qui seront fournis par ATTIJARIWAFA BANK à la CIMR.

• Date de la convention : 15/06/2017.

• Conditions de rémunération : La rémunération correspond à plusieurs prestations (Droits de garde, Opérations Sur Titres, contrôle...). Elle peut être fixe ou variable en fonction du type de prestation et ce, conformément à une grille tarifaire annexée à la convention.



Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca, Maroc

mazars

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca, Maroc

- Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : 2.394.457,00 MAD.
- Sommes versées au titre de l'exercice : 2.394.457,00 MAD.

Casablanca, le 24 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 88 70
Faïcal MEKOUE
Associé

Mazars Audit et Conseil
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Hassan II - Casablanca
Adnane LOUKILI (LG)
Associé





■

RAPPORT DE L'ACTUAIRE INDÉPENDANT

Deloitte.

Deloitte Conseil
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

Monsieur Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général
Caisse Interprofessionnelle Marocaine des Retraites
Boulevard de l'Aéropostale et Boulevard Main Street
Casa Hanfa Hay Hassani
CASABLANCA

Paris, le 23 février 2023

Monsieur le Président Directeur Général,

Par le présent courrier, nous avons le plaisir de vous confirmer la certification des travaux du Bilan Actuariel 2022 de la CIMR.

Nos travaux de certification, menés à partir de nos outils internes sur la base des données transmises par vos équipes nous ont permis de valider, sur pièce et sur place, la réalisation du Bilan Actuariel

Après avoir examiné le Cahier des Hypothèses Actuarielles, analysé les données utilisées en amont, ainsi que les résultats produits par les outils de simulation, **nous validons ainsi les travaux menés et les résultats obtenus.**

Nous validons également le calcul des critères de pérennité définis en application des dispositions du 2ème alinéa de l'article 112 de la loi n° 64-12 portant création de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale ainsi que les calculs opérés en application de l'article 10 de la circulaire n° 3/PS/19 du 4 mars 2019 de l'ACAPS et au vu de l'application des dispositions de l'article 116 de la loi n° 64-12 précitée.

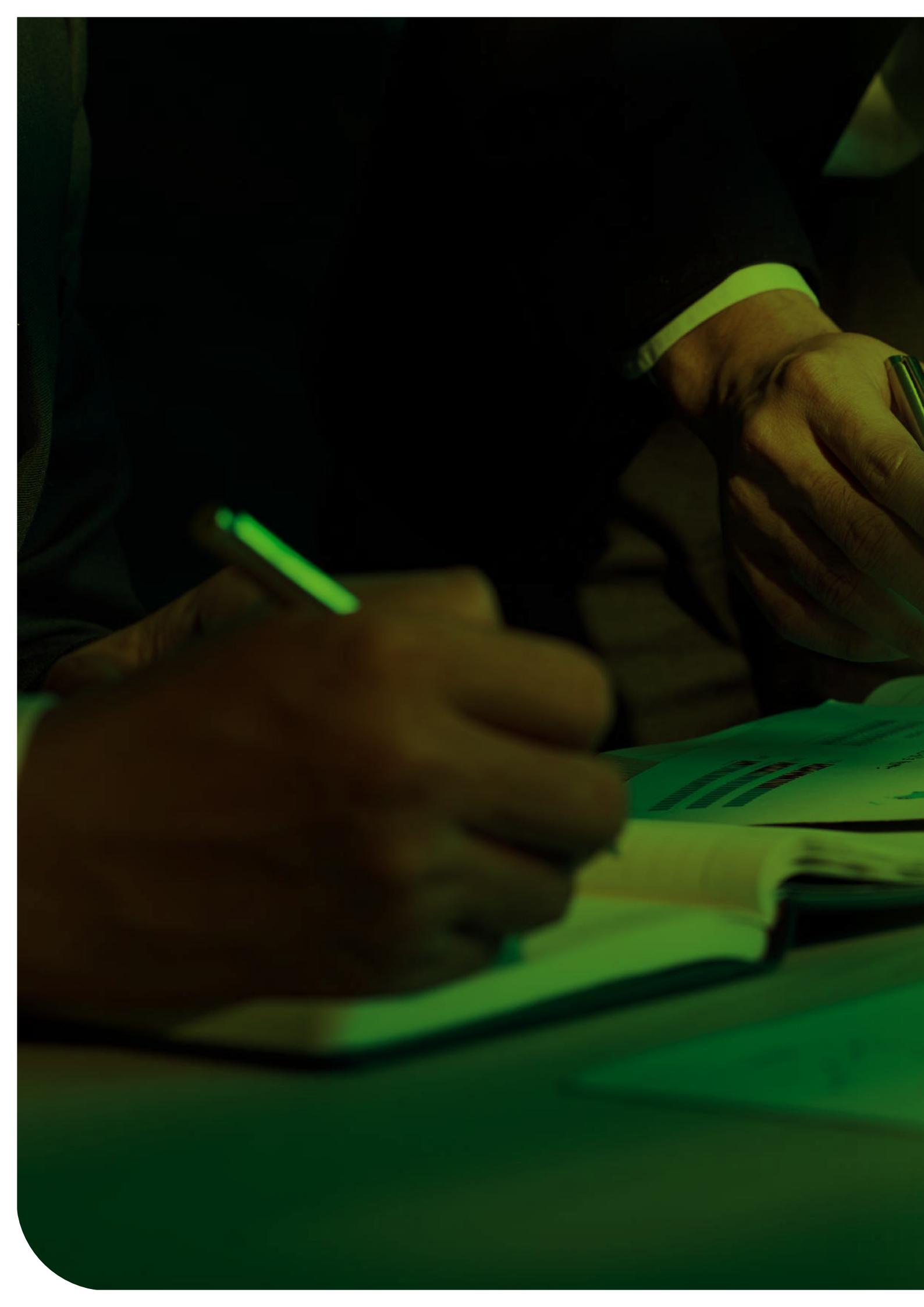
Nous tenons à souligner la disponibilité et le grand professionnalisme de vos équipes et tout particulièrement de votre Département Actuariat et de Monsieur le Directeur Exécutif.

Nous vous souhaitons bonne réception de notre rapport de certification du Bilan Actuariel, et nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Patrice PLOUVIER

DELOITTE CONSEIL
6 place de la Pyramide
92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX
Société par actions simplifiée au capital de 4 100
401 948 245 RCS NANTERRE
TVA : FR 14 401 948 245





O V+

PROJET DE RÉSOLUTIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRES



■ PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie dans le cadre des articles 18 à 25 des Statuts, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration, des comptes de l'exercice 2022 ainsi que du rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 soldé avec un montant de la dotation à la réserve de prévoyance de 4 170 Millions de dhs, les approuve dans tous leurs termes et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2022.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration du 23 Mars 2023, décide le renouvellement des mandats d'administrateurs pour une période de quatre ans de :

- M. Hassan OURIAGLI, représentant AL MADA;
- M. Mohamed Karim MOUNIR, représentant la BCP;
- M. Ramsès ARROUB, représentant WAFA ASSURANCE;
- M. Saïd ELHADI, représentant SONASID.

Leur mandat expire le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts, les approuve et ratifie lesdites conventions.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuarial réalisé au titre de l'exercice 2022, décide sur proposition du Conseil d'Administration, de n'engager aucune réforme paramétrique.

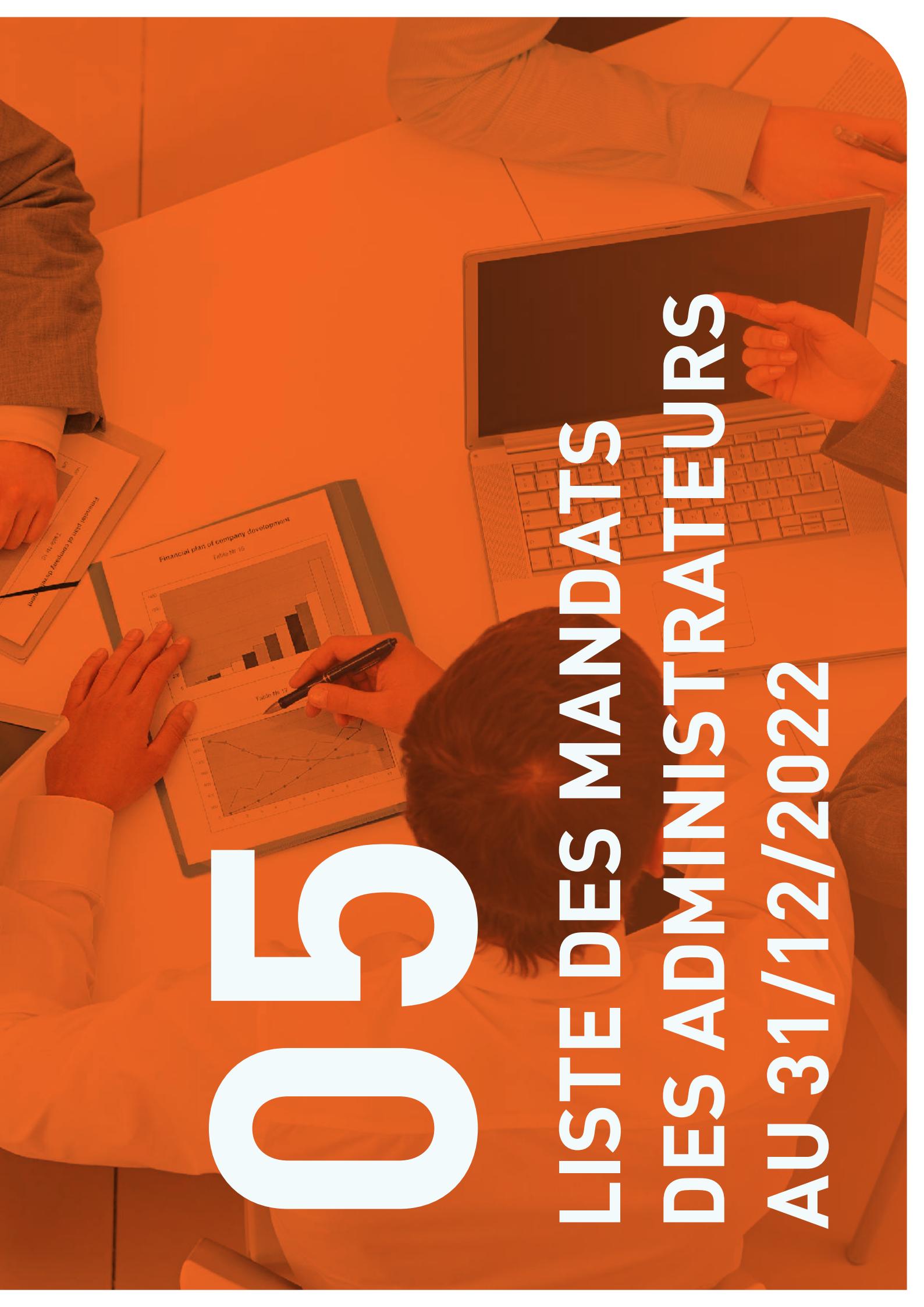
CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.



50

LISTE DES MANDATS
DES ADMINISTRATEURS
AU 31/12/2022





Conformément aux dispositions statutaires de la CIMR, précisément l'article 12, ainsi qu'aux exigences de la loi sur les SA (article 142 de la nouvelle loi 20-19), nous présentons dans ce qui suit la liste des mandats des administrateurs, leurs natures ainsi que leurs mandats dans d'autres sociétés.

Monsieur Khalid CHEDDADI

Raison Sociale	Nature du Mandat	Mandat exercé à titre	
		Personnel	Représentant d'une Personne Morale
AFMA	Administrateur		Représentant de la CIMR
AL MADA HOLDING	Administrateur		Représentant de la CIMR
A6 IMMOBILIER	Administrateur		Représentant de la CIMR
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur	X	
BANQUE POPULAIRE	Administrateur		Représentant de la CIMR
BRASSERIES DU MAROC	Administrateur		Représentant de la CIMR
CFG BANK	Administrateur		Représentant de la CIMR
COSUMAR	Administrateur	X	
EQDOM	Administrateur		Représentant de la CIMR
IMC	Administrateur - Président du Conseil d'Administration	X	
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur		Représentant de la CIMR
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur		Représentant de la CIMR
OLEA CAPITAL FUND	Administrateur		Représentant de la CIMR
OLEA TRADING	Administrateur	X	
OLEA CAPITAL SLE BERTIN	Administrateur	X	

OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur	X	
OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur	X	
OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur	X	
OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur	X	
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance		Représentant de la CIMR
SAPRESS	Administrateur - Président du Conseil d'Administration	X	
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Administrateur		Représentant de la CIMR
SOMED	Administrateur		Représentant de la CIMR
SONASID	Administrateur		Représentant de la CIMR
WARAK PRESS	Administrateur - Président du Conseil d'Administration	X	
LESIEUR CRISTAL	Administrateur -Président du Conseil d'Administration		Représentant de la CIMR
AUTO HALL	Administrateur	X	
CIH	Administrateur	X	
AKWA AFRICA	Administrateur	X	
H Partners	Membre du Conseil de Sur- veillance	X	
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur	X	
SOCHEPRESS	Administrateur - Président du Conseil d'Administration	X	
UPLINE VENTURES	Administrateur - Président du Conseil d'Administration	X	
RAMICAL	Administrateur - Président Directeur Général	X	
AKILAM	Administrateur - Président Directeur Général	X	
LARBEL	Gérant	X	
CIMR FONCIA	Gérant	X	
SICAV ATTADAMOUN	Administrateur - Président Directeur Général	X	
SICAV TRESO PLUS	Administrateur - Président Directeur Général	X	
SICAV IDDKHAR	Administrateur - Président Directeur Général	X	
SICA AJIAL	Administrateur - Président Directeur Général	X	
SICAV CIMR PREVOYANCE	Administrateur - Président Directeur Général	X	

Monsieur SAID ELHADI

Raison Sociale	Nature du Mandat	Début de mandat	Mandat exercé à titre	
			Personnel	Représentant d'une Personne Morale
AMENUSS	Président du conseil d'administration	25.08.2017	X	
NAREVA AFRICA	Président Directeur Général	16.10.2020	X	
CIMR	Administrateur	19.12.2018		X
COMPAGNIE D'AMENAGEMENT AGROCOLE ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	Président du conseil d'administration	25.08.2017	X	
ENERGIE EOLIENNE DU MAROC	Président Directeur Général	21.10.2022	X	
LONGOMETAL ARMATURES	Administrateur	14.05.2009		X
NAREVA HOLDING	Président Directeur Général	25.08.2017	X	
NAREVA POWER	Président Directeur Général	25.08.2017	X	
NEREVA RENOUVELABLES	Président Directeur Général	25.08.2017	X	
NAREVA SERVICES	Président Directeur Général	01.12.2021	X	
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Administrateur	19.09.2019	X	
SAFIE ENERGY COMPANY	Président du conseil d'administration	01.01.2021	X	
SONASID	Président du conseil d'administration	25.07.2018	X	
CGEM	Administrateur	13.07.2018	X	
IRESEN	Membre du conseil d'administration	22.01.2018		X
FONDATION AL MADA	Membre du conseil d'administration	26.06.2020	X	
INJAZ AL MAGHRIB	Membre du conseil d'administration	2017		X
4 C MAROC	Membre du conseil	2021		X

Monsieur Fawzi BRITEL

Raison Sociale	Nature du Mandat	Début de mandat	Mandat exercé à titre	
			Personnel	Représentant d'une Personne Morale
CARDEX	Associé		X	
CIMR	Administrateur indépendant	30/06/2020		X
CIMR	Comité d'audit (président)	09/09/2020		

Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH

	Société	Mandats au sein du CA/CS	Autres fonctions
1	HOLMARCOM S.A	Président Directeur Général	N/A
2	HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Président Directeur Général	N/A
3	HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Président Directeur Général	N/A
4	HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Président du Conseil d'Administration	N/A
5	CPA S.A	Président Directeur Général	N/A
6	JNP S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A	N/A
7	YELLOWROCK S.A	Président Directeur Général	N/A
8	YELLOWROCK GENEVE	Président Directeur Général	N/A
9	MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Président du Conseil d'Administration	N/A
10	OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A	Président Directeur Général	N/A
11	SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Président Directeur Général	N/A
12	JAWHARAT CHAMAL S.A	Président Directeur Général	N/A
13	MERIMA S.A	Président Directeur Général	N/A
14	REGIONAL AIR LINES S.A	Président du Conseil d'Administration	N/A
15	SOMATHES S.A	Président Directeur Général	N/A
16	LES TOURS BALZAC S.A	Président du Conseil d'Administration	N/A
17	JET-SET FLY - J.S.F S.A	Président Directeur Général	N/A
18	LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Président Directeur Général	N/A
19	LES EAUX MINERALES D'OULMES	Président Directeur Général	N/A
20	OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur	N/A
21	SOCIETE AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINERALES -SABEM	Administrateur	N/A
22	SENEGAL WATER&BEVERAGES COMPANY S.A	Administrateur	N/A
23	EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E S.A	Administrateur	N/A

24	MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Président Directeur Général	N/A
25	DENIA HOLDING S.A	Président du Conseil d'Administration	N/A
26	COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM S.A	Président Directeur Général	N/A
27	SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur	N/A
28	ATLANTASANAD S.A	Président Directeur Général	N/A
29	ATLANTA NON VIE COTE D'IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration	N/A
30	TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Président Directeur Général	N/A
31	AIR ARABIA MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration	N/A
32	WOLMARDEV	Administrateur	N/A
33	SOCIETE AGRICOLE MIMONA	Administrateur	N/A
34	BERDIL CAPITAL	Administrateur	N/A
35	BISCOLAND	Président Directeur Général	N/A
36	HOLMARCOM OVERSEAS CONSULTING DWC-LLC (DUBAI)	Directeur Général	N/A
37	CREDIT DU MAROC	Président du Conseil de Surveillance	N/A
38	AKWA AFRICA	Administrateur	N/A
39	CIH BANK	Administrateur	Membre du Comité Stratégique
40	BOURSE DE CASABLANCA	Administrateur	N/A
41	CGEM	Administrateur	N/A
42	FONDATION MOHAMED VI	Administrateur	N/A
43	FONDATION MOHAMED V POUR LA SOLIDARITE	Administrateur	N/A
44	CASA FINANCE CITY	Administrateur	N/A
45	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Administrateur	N/A
46	FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	Président	N/A
47	FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice-Président	N/A

Monsieur Abdelhamid ADDOU

Nom de l'entreprise	Nature du Mandat	Début de mandat	Mandat exercé à titre	
			Personnel	Représentant d'une Personne Morale
Compagnie Nationale Royal Air Maroc	Président Directeur Général	08/02/2016		X
Atlas Hotels et Resorts	Président du Conseil d'Administration	04/04/2016		X
Immobilière Ouafiq	Président du Conseil d'Administration	29/12/2016		X

MADAME Rachida BENABDALLAH

Nom de l'entreprise	Nature du Mandat	Début de mandat	Mandat exercé à titre	
			Personnel	Représentant d'une Personne Morale
Société CIMR	Administrateur et membre des comités d'audit et de pilotage	12 mai 2020		AGMA SA
Société Wafa Assurance	Administrateur indépendant	11 mai 2022	Oui	
Société Optorg (France)	Administrateur et membre du comité des risques et des comptes	16 mai 2022	Oui	
Attijariwafa Bank Europe	Administrateur et membre du comité d'audit	31 mai 2022	Oui	
HPS	Administrateur indépendant, membre du CNR et membre du comité stratégie et RSE	28 juin 2022	Oui	

MONSIEUR **Abdelmjid TAZLAOUI**

Dénomination sociale de la société	Fonction
AITIJARIWAFA BANK	Administrateur
WAFA ASSURANCE	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur
FENIE BROSSETTE	Administrateur
ZELLIDJA	Président Directeur Général
REBAB	Administrateur
AL MADA	Administrateur
ONAPAR-AMETYS	Président Directeur Général
SAPINO	Président Directeur Général
ORIENTIS INVEST	Président Directeur Général
PRESTIGE RESORTS	Président Directeur Général
MANDARONA	Président Directeur Général
HCO	Président Directeur Général
WHA	Président Directeur Général
MEHDIA CITY	Président Directeur Général
MEHDIA RIVAGES	Président Directeur Général
SAT	Président Directeur Général
AGENA	Président Directeur Général
CENTURIS	Président Directeur Général
SCII	Président Directeur Général
DARWA	Président Directeur Général
VILLENEUVE	Président Directeur Général
EL IMTIAZ	Président Directeur Général
CHANTIMAR	Président Directeur Général
OHIO	Président Directeur Général
MARODEC	Président du Conseil
NOVALYS	Président du Conseil
MAROGOLF	Président Directeur Général
PRESTALYS	Administrateur
LA MAROCAINE DES GOLFS	Gérant
SKIMMO	Gérant
MKN IMMO	Gérant

SOMED HOLDING	Président Directeur Général
SOMED DÉVELOPPEMENT	Administrateur
RÉSIDENCE ACACIA	Président Directeur Général
A6 IMMOBILIER	Président Directeur Général
DES 07	Président du Conseil d'Administration
SINDIBAD HOLDING	Administrateur
SINDIBAD BEACH RESORT	Administrateur
SINDIPARK	Administrateur
RÉSIDENCES SUNCITY	Vice-Président du Conseil de surveillance
IMMOBILIÈRE AL AIN	Président du Conseil de surveillance
MABANI ZELLIDJA	Président Directeur Général
UMEP	Président Directeur Général
SFPZ (SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION)	Président Directeur Général
EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY SA	Administrateur
LYCÉE EL BILIA PRIVÉ SA	Administrateur
ELBILIA SKOLAR LISASFA PRIVÉ SA	Administrateur
ELEMENTAIRE LEON L'AFRICAIN PRIVE	Administrateur
ELEMENTAIRE ELBILIA PRIVE	Administrateur
US EDUCATION COMPANY PRIVE	Président Directeur Général
MARJANE HOLDING	Administrateur
WANA CORPORATE	Administrateur
NAREVA HOLDING	Administrateur
ATLAS HOSPITALITY GESTION	Administrateur
AFRICAN HOSPITALITY GROUP	Administrateur
LAFARGE MAROC	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur
CIMR	Administrateur
FONDATION ONA	Administrateur
UNIVERSITE ONA	RP de Al Mada, Président
OFNA	Président Directeur Général
ONA INTERNATIONAL	Administrateur

Monsieur Ramsès ARROUB

Raison Sociale	Nature du Mandat	Début de mandat	Mandat exercé à titre	
			Personnel	Représentant d'une Personne Morale
WAFA Assurance	Président Directeur Général	13/04/2018	X	
LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE	Représentant permanent WAFA Assurance en qualité d'Administrateur	06/12/2018		X
PANORAMA	Président Directeur Général	10/05/2018	X	
WAFA IMA Assistance	Président du Conseil d'Administration	10/05/2018	X	
WAFA Assurance VIE SENEGAL	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	15/10/2018	X	X
Wafa Assurance Sénégal SA Non Vie	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	09/01 2019	X	X
WAFA Assurance Vie CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	10/12/2018	X	X
PRO ASSUR S.A CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	12/09/2019	X	X
WAFA Assurance Vie CÔTE D'IVOIRE	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	14/12/2018	X	X
WAFA Assurance SA CÔTE D'IVOIRE	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)	14/12/2018	X	X

Wafa Life Insurance Egypt	Président du Conseil d'Administration	10/02/2020	X	X
A6 Immobilier	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent Wafa Assurance au Conseil de Surveillance	10/05/2018		X
Atlas Hospitality Maroc	Administrateur	10/05/2018	X	
SUTA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
SUCRUNION	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
AKWA AFRICA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
COSUMAR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
SSM	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
CIMR	Administrateur	10/05/2018	X	
LESIEUR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	10/05/2018		X
MARSA Maroc	Représentant Wafa Assurance au Conseil de Surveillance	10/05/2018		X
WAFA TAKAFUL	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur	18/03/2021		X
Wafa Real Estate Investment	Président du Conseil d'Administration	21/06/2021	X	
Wafa Real Estate Management	Président du Conseil d'Administration	21/06/2021	X	

Monsieur Mohammed Hassan OURIAGLI

Raison Sociale	Nature du Mandat	Début de mandat	Mandat exercé à titre	
			Personnel	Représentant d'une Personne Morale
ACIMA	Administrateur	27/03/2009	X	
AFRICAPLANE (GIE)	Administrateur	28/02/2017	X	
AFRICAN HOSPITALITY GROUP	Administrateur	20/09/2022	X	
AHM GESTION	Administrateur	20/09/2022	X	
AL MADA	Président Directeur Général	30/09/2014	X	
AL MADA CAPITAL	Administrateur	21/10/2014	X	
AL MADA GESTION	Administrateur	08/04/2015	X	
COMPAGNIE CHERIFIENNE DES PRODUITS DU NAPHTE	Président Directeur Général	13/06/2007	X	
DAN MAROC	Président Directeur Général	30/10/2014	X	
DIGIBAY	Administrateur	20/10/2008	X	
FIRST CONNECT SAT	Président Directeur Général	21/10/2014	X	
FONDATION AL MADA	Président	21/10/2014	X	
FONDATION EPINAT	Président	20/10/2014	X	
HOSPITALITY HOLDING COMPANY	Administrateur	26/05/2011	X	
IMMO MASUR	Gérant	07/02/2005	X	
LAFARGE MAROC	Administrateur	27/04/2015	X	
LAFARGEHOLCIM MAROC	Administrateur	30/06/2020	X	
MANAGEM	Administrateur	09/11/2009	X	
NAREVA HOLDING	Administrateur	02/09/2008	X	
NAREVA POWER	Administrateur	22/05/2013	X	
OFNA	Administrateur	28/06/2017	X	

ONA COURTAGE	Président Directeur Général	20/10/2014	X	
ONA INTERNATIONAL	Président Directeur Général	30/09/2014	X	
ORIENTIS INVEST	Administrateur	09/06/2011	X	
PRESTIGE RESORTS	Administrateur	09/06/2011	X	
RESERVES IMMOBILIERES	Président Directeur Général	21/10/2014	X	
RIHLA IBN BATTUTA PROD	Administrateur	27/10/2004	X	
SOCIETE IMMOBILIERE AGENA	Administrateur	07/04/2011	X	
SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME	Administrateur	01/08/2006	X	
SOCIETE CENTRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS (SCII)	Administrateur	19/04/2007	X	
SOCIETE IMMOBILIERE CENTURIS	Administrateur	12/04/2011	X	
SOCIETE IMMOBILIERE MANDARONA	Administrateur	18/05/2009	X	
WAFA ASSURANCE	Administrateur	09/04/2015	X	
WANA CORPORATE	Administrateur	30/06/2014	X	
ATTIJARIWAFA BANK	Représentant permanent d'AL MADA	26/05/2005		X
COMPAGNIE OPTORG	Représentant permanent d'ONA INTERNATIONAL	26/07/2019		X
MANAGEM	Représentant permanent d'AL MADA	24/09/2019		X
MARJANE HOLDING	Représentant permanent d'AL MADA	26/07/2019		X
OFNA	Représentant permanent d'AL MADA	04/05/2018		X
ONAPAR-AMETYS	Représentant permanent d'AL MADA	24/06/1996		X
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN (OGM)	Représentant permanent d'AL MADA	09/12/2016		X
RESERVES IMMOBILIERES	Représentant permanent d'AL MADA	14/05/2015		X
SOCIETE IMMOBILIERE DARWA	Représentant permanent d'ONAPAR-AMETYS	29/03/1994		X

Monsieur Imad TOUMI

Société	Activité	Lien avec le groupe Managem	Fonction
MANAGEM SA	Activité minière		Président Directeur Général
AKKA GOLD MINING (AGM)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE DE TIFNOUT TIRANIMINE (CTT)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE GUEMASSA (CMG)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SAGAX Maghreb S.A	Travaux d'exploration minière	Filiale	Président Directeur Général
CIMR	Caisse de Retraite	Aucun	Représentant de Managem Administrateur
Fondation ONA	Association d'utilité publique	Membre	Représentant de Managem Administrateur
CTTA	Transport et travaux aériens	Filiale	Président Directeur Général
AFRICAPLANE	Transport aérien	GIE	Président Directeur Général
REMINEX	Recherche et Ingénierie minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER (SMI)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE ANONYME D'ENTREPRISES MINIERES (SAMINE)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE MINIERE DE BOU GAFFER (SOMIFER)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
TECHSUB	Sondages et travaux souterrains miniers	Filiale	Président Directeur Général
LA COMPAGNIE MINIERE DE OUMEJRANE (C.M.O.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE SAGHRO (C.M.S.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE DADES	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général

MANACET	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
MANATRADE	Commercialisation de minerais	Filiale	Président Directeur Général
Managem INTERNATIONAL	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
SMM	Prospection Géologique	Filiale	Administrateur Président
MANUB	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
MCM	Exploitation minière	Filiale	Président du CA
NIGIEM	Exploitation minière	Filiale	Président du CA
MANAGOLD	Holding de Participation	-	Président Directeur Général
TRADIST	Commercialisation	Filiale	Président Directeur Général

Monsieur Mohamed EL KATTANI

Raison Sociale	Nature du Mandat	Mandat exercé à titre	
		Personnel	Représentant d'une Personne Morale
ANDALUCARTHAGE	Représentant AWB - Administrateur		X
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Représentant AWB - Administrateur		X
Attijari bank Tunisie	Administrateur	X	
Attijari Finance Corp.	Président représentant AWB		X
ATTIJARI IVOIRE	Administrateur	X	
ATTIJARI WEST AFRICA	Administrateur, rep Attijari Africa holding		X
Attijariwafa bank Egypt	Administrateur Non Executif	X	
Attijariwafa bank Europe	Président	X	
BANK ASSAFA	Membre Conseil de surveillance	X	
BCM CORP	Administrateur	X	
CBAO	Président du Conseil d'administration	X	
EL OMARIA 1	Administrateur	X	
EL OMARIA 2	Associé Gérant	X	
EL OMARIA 3	Associé Gérant	X	
EL OMARIA 4	Associé Gérant	X	
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	Associé Gérant	X	
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN	Administrateur	X	
SCB	Administrateur	X	
SIB	Administrateur rep AWB		X
CAPRI	Administrateur	X	
Wafa Gestion	Administrateur	X	

WAFA IMMOBILIER	Membre Conseil de surveillance	X	
WAFACASH	Administrateur	X	
WAFASALAF	Membre Conseil de surveillance	X	
Hors Groupe Attijariwafa bank			
Wafa Assurance	Administrateur et représentant OGM		X
AL MADA	Représentant Attijariwafa bank		X
CIMR	Administrateur représentant OGM		X
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance	X	
Fondation ONA	Administrateur	X	
Université Al Akhawayn	Administrateur	X	
GPBM	Vice-Président Délégué	X	
Fondation Actua	Président	X	
Fondation Attijariwafa bank	Président	X	
Fondation Mohamed V pour la Solidarité	Administrateur	X	
Fondation Gestion Centre National Med VI pour les Handicapés	Administrateur	X	
Association Gestion Centre de TPE Solidaires	Président	X	

Monsieur Chakib ALJ – CGEM

Raison Sociale	Nature du Mandat	Début de mandat	Mandat exercé à titre	
			Personnel	Représentant d'une Personne Morale
SOCIETE NOUVELLE DES MOULINS DU MAGHREB	Président Directeur Général			
GROMIC	Président Directeur Général			
LES MOULINS DE BERRECHID	Président Directeur Général			
MULTISAC	Président Directeur Général			
GRANDE SEMOULERIE DE BOUKOURA	Président Directeur Général			
MATAHINES BAB MANSOUR	Président Directeur Général			
CAPHOLDING	Président Directeur Général			
MOONY	Président Directeur Général			
ALF MABROUK	Président Directeur Général			
FELLOUS MABROUK	Administrateur			
CICAVI	Administrateur			
ACTL	Administrateur			

Monsieur Mohamed Karim MOUNIR

Nom de l'entreprise	Mandats exercés
BANQUE CENTRALE POPULAIRE	Président Directeur Général
SENSYO	Administrateur
BAB CONSORTIUM	Administrateur
OCP SA	Administrateur, Représentant Permanent de la BCP
ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL	Administrateur
ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA	Administrateur
ATTAWFIQ MICRO-FINANCE	Président du Conseil d'Administration
BANK AL YOUSR	Président du Conseil d'Administration
BANQUE CHAABI DU MAROC	Président du Conseil d'Administration
MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE	Président du Conseil d'Administration
MAROC LEASING	Président du Conseil d'Administration
BCP INTERNATIONAL	Président du Conseil d'Administration
BP REAL ESTATE MANAGEMENT	Président du Conseil d'Administration
BP SHORE GROUP	Président du Conseil d'Administration
PAYMENT CENTER FOR AFRICA	Président du Conseil d'Administration
UPLINE GROUP	Président Directeur Général
VIVALIS SALAF	Président du Conseil d'Administration
CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration
BCP TECHNOLOGIES	Président du Conseil d'Administration
INFRA MAROC CAPITAL	Administrateur représentant de la BCP
UNIVERSITE INTERNATIONALE DE RABAT (UIR)	Administrateur, Représentant Permanent de la BCP
MAMDA Ré	Administrateur
MUTUELLE ATTAMINE CHAABI (MAC)	Président du Conseil de Surveillance
UNION DES BANQUES ARABES ET FRANCAISES	Administrateur
EDITO VENTURES	Administrateur
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE (C.I.M.R)	Administrateur
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY (CFCA)	Administrateur
CENTRE DES TRES PETITES ENTREPRISES SOLIDAIRES	Administrateur
CENTRE MOHAMED VI DE SOUTIEN A LA MF SOLIDAIRE	Président du Conseil d'Administration
FONDS MAROCAIN DE PLACEMENT (œuvres sociales FAR)	Administrateur
GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES DU MAROC (GPBM)	Administrateur
MCMA	Administrateur

INVOLYS	Administrateur
UNIVERSITE AL AKHAWAYN	Administrateur
INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (ISCAE)	Administrateur
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES - SGFG	Administrateur
BCP MIDDLE EAST	Président du Conseil d'Administration
ATLAMED	Administrateur
SAPRESS	Administrateur
SOCHEPRESS	Administrateur
WARAK TRADING	Administrateur
ALHIF	Membre du Comité de Surveillance représentant CCI
FONCIERE EMERGENCE	Membre du Comité de Surveillance



WWW.CIMR.MA